

Livraison à domicile dans tous les
endroits de la ville et de la banlieue.
Pour service irrégulier, télépho-
nez à MAIN 7697.

Le Canada

Le journal du matin vous apporte les
premières nouvelles du jour, d'actua-
lité et d'intérêt immédiat pour
l'homme d'affaires, de profession, le
commis et l'ouvrier.

VOL. XVII — No 66.

BEAU ET CHAUD

MONTREAL, SAMEDI 21 JUIN 1919.

MIN. 62; MAX. 82

DEUX SOUS.

L'ALLEMAGNE CONSENTIRA A SIGNER LE TRAITE DE PAIX

Tout indique que les allemands veulent, au prix même de leur gouvernement, acquiescer aux demandes des alliés. — Les italiens acceptent toute solution de la question de la Dalmatie.

(Dépêche de la Presse Associée)

New-York, 20 — La Presse Associée a publié ce soir le sommaire suivant, sur la situation internationale : Les dernières dépêches de Berlin annoncent que le Cabinet allemand a démissionné, mais que le président Ebert reste temporairement au pouvoir.

La journée de vendredi nous a donné peu de rapport sur la situation d'Allemagne pouvant faire prévoir si le gouvernement signera ou non le traité de paix des gouvernements alliés et associés. L'opinion prédominante telle qu'exprimée dans de nombreuses dépêches indique, sans s'occuper de nombreuses oppositions, que les termes des alliés seront acceptés, même si la signature du traité nécessite la démission ou même le renvoi de ceux qui détiennent le pouvoir. La situation est tellement confuse qu'il est impossible de se faire actuellement la moindre idée des conditions qui existent réellement en Allemagne. Mais si l'on compile les rapports et qu'on les examine l'un après l'autre, tout semble faire croire qu'il est de l'intention des Allemands d'acquiescer finalement aux demandes des alliés.

La démission du Cabinet italien n'a pas encore influencé le travail de la conférence de la paix. Peu de détails ont été envoyés sur la chute d'Orlando et de son ministère à part des faits déjà mentionnés.

Le premier ministre Lloyd-George, le premier ministre Clemenceau et le président Wilson ont discuté aujourd'hui la crise italienne et la situation allemande.

On a annoncé de Rome que le gouvernement italien avait averti sa délégation de la paix à Paris d'accepter une solution de la question dalmate telle que l'entendent les premiers ministres Clemenceau et Lloyd-George et le président Wilson.

SIR LOMER GOVIN VISITE LES ELECTEURS DE SHAWINIGAN

Un très enthousiaste accueil lui est fait par la population de la charmante petite ville de Shawinigan Falls. — Plusieurs discours sont pro-

(De notre envoyé spécial)

Shawinigan Falls, 21 — Sir Lomer Gouin venait hier pour la première fois prendre contact avec l'active et intéressante population de Shawinigan Falls. C'est même la première fois qu'un premier ministre vient ici. Il y a 25 ans, cette ville n'existait pas. On n'entendait ici que le bourdonnement sourd des chutes et le bruit du vent dans les grands arbres, comme le disait un orateur de la soirée, mais Shawinigan a surgi miraculeusement, comme les plus grandes villes américaines et voici que cette ville qui compte aujourd'hui près de 14,000 âmes est l'un des principaux centres industriels de la province. Plusieurs centaines de personnes étaient venues à la gare, assés éloignées pour accueillir Sir Lomer, et il y avait, au bas mot, trois mille personnes pour l'entendre. Le premier ministre venait appuyer la candidature de M. Geo. Delisle, ancien député du comté de St-Maurice, qui hier encore avait contre lui deux adversaires, M. Biermans et le docteur Dufresne, conservateur, mais ce dernier s'est retiré, et il ne reste plus que M. Biermans, un industriel belge, président de la Belgo Canadian Pulp & Lumber Co., qui se présente comme libéral indépendant. M. Biermans peut exercer une influence assez compréhensible sur les ouvriers qu'il emploie et qu'il fait vivre, mais le passage du premier ministre a détruit ses dernières espérances et il est douteux maintenant que M. Biermans persiste. A tout événement, tout en se défendant de rien dire de désagréable à l'adversaire de M. Delisle, le premier ministre a enregistered les électeurs de St-Maurice à élire le candidat officiel reconnu par le gouvernement. Voter contre M. Delisle ont répété tous les orateurs, qui s'empresse de le reconnaître.

LA GREVE DE WINNIPEG SEMBLE APPROCHER DE SA FIN

Le sénateur Robertson a déclaré que le comité central de la grève était à chercher une entente. — Les lettres des bolcheviki sont publiées.

(Dépêche de la Presse Associée)

Winnipeg, 20. — A une heure avancée cet après-midi le sénateur G. D. Robertson a annoncé que le comité central de la grève faisait tout en son pouvoir pour trouver une solution à la grève de Winnipeg.

LE PREMIER PAS EST FAIT

Winnipeg, 20. — On a annoncé que le comité général de la grève publierait un rapport, cet après-midi au sujet des propositions de contrat collectif dans la dispute des métallurgistes. On dit que c'est là le premier pas vers le rappel de la grève de sympathie.

PUBLICATION DE LETTRES

Winnipeg, 20. — Afin de renseigner le public sur la preuve acquiescée contre les différents chefs grévistes durant le raid du Temple du Travail, mardi dernier, plusieurs lettres ont été publiées cet après-midi. L'une d'elles, adressée à R. B. Russell, dont le destinataire n'est pas encore connu, accusait réception de fonds bolchevistes.

On disait dans la lettre que l'argent servirait à accomplir le projet de la "One Big Union". M. Russell, dans sa réponse, remerciait celui qui l'avait envoyé. Une autre lettre disait que les bolcheviki désiraient s'emparer et contrôler le conseil des Métiers et du Travail de Winnipeg. Elle ajoutait que lorsque le contrôle serait complet, "on s'en servirait à notre avantage."

AUTRE ARRESTATION

Calgary, 20. — W. A. Pritchard, organisateur éminent de la "One big union" et l'un de ses directeurs est incarcéré dans la prison de la ville de Calgary, en attendant d'être transporté à Winnipeg sous l'accusation d'avoir eu connaissance d'une conspiration séditionnelle.

Pritchard a été arrêté sur le train du C.P.R. à Calgary, hier soir, par le sergent d'état major Hall de la police à cheval, qui examinait tous les trains pour appréhender le fugitif. Le prisonnier a été conduit devant le magistrat de police Sanders, D.S.O., ce matin et a été averti qu'il serait tenu prisonnier jusqu'à l'arrivée d'un officier de Winnipeg.

"Savez-vous de quoi on vous accuse?" demanda le magistrat de police à Pritchard.

"Oui, je le sais" répondit brièvement Pritchard. Il fut reconduit à sa cellule où il attendra l'arrivée d'un officier de Winnipeg.

BERNSTORFF AUX AFFAIRES ETRANGERES

(Cable de la Presse Associée)

Paris, 20. — Un rapport non confirmé reçu ici du bureau de renseignements de l'armée à Coblenz dit que le comte von Bernstorff, l'ancien ambassadeur allemand aux Etats-Unis, a été nommé ministre des Affaires Etrangères et qu'il viendra à Versailles signer le traité de paix.

LE MINISTRE ORLANDO

(Cable de la Presse Associée)

Rome, 20. — Après que le premier ministre Orlando eut annoncé sa démission, le député Turati proposa que la Chambre commence à discuter la loi de réforme électorale, qui demande de substituer le système d'élire un représentant pour chaque district électoral pour lesquels les députés sont élus en grande partie par les provinces. La proposition de discuter cette mesure fut adoptée.

La Chambre a aussi approuvé la proposition faite par le député Rosadi de mandant que le vote de cré dit soit discuté samedi, après quoi la session sera dissoute. Le premier ministre Orlando et ses ministres resteront à leur poste pour les fins d'administration ordinaire.

EBERT A DEMISSIONNE

(Cable de la Presse Associée)

Berlin, 20. — Le cabinet a démissionné à deux heures, ce matin. Le président Ebert restera au pouvoir temporairement.

DE PARIS AU MAROC EN AERO

(Cable de la Presse Associée)

Casablanca, Maroc, 19. — Le lieutenant Lemaître et l'adjudant Guignard, deux aviateurs français, qui ont tenté une envolée de Paris à Agadir, Dakar, sont arrivés ici à 5 heures ce soir et partiront samedi pour Agadir. Les aviateurs ont quitté Paris mercredi matin, dans l'intention de se rendre sans arrêt à Madrid, mais durent atterrir à Casaux, près d'Archeon, à 35 milles au sud-ouest de Bordeaux. Ils ont quitté Casaux à 8 heures ce matin et ont fait sans accident l'envolée à Casablanca.

NOUVELLE CRISE INDUSTRIELLE

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 20. — Les fileurs de coton de Lancashire qui sont presque au nombre de 300,000, se mettront en grève demain. Plusieurs conférences ont eu lieu à Manchester et à Londres. Durant les derniers quinze jours et sir Robert Stevenson Horne, ministre du Travail, a fait d'énormes efforts pour empêcher la grève, qui sera déclarée pour obtenir une semaine de 46 1/2 heures et une augmentation de 30 pour cent sur les salaires.

Les employeurs offrent une semaine de 48 heures et une augmentation de 15 p.c. Une dernière conférence à Manchester, aujourd'hui, n'a eu aucun résultat et l'avis de grève se termine demain midi. A moins qu'une entente soit faite à la onzième heure, ou que les fileurs consentent à remettre leur grève, on croit que près de 500,000 ouvriers quitteront l'ouvrage.

DEMANDES ACCORDEES

Winnipeg, 20. — Une journée de huit heures a été accordée à tous les employés de la Winnipeg Electric Railway Co., suivant ce qui a été annoncé aujourd'hui. Afin de ne pas causer de réduction aux salaires des hommes recevant un salaire minimum une augmentation de 6 cents de l'heure a été accordée, relevant ainsi le salaire des ouvriers au même taux qu'ils étaient durant la journée de neuf heures et demi d'avant la grève. Une commission d'arbitrage avait tenu une séance pour examiner les demandes des ouvriers pour 70 cents de l'heure et une journée de huit heures, mais avait cessé ses séances lorsqu'elle a été déclarée en grève.

ASSEMBLEE RISQUEE

Winnipeg, 20. — L'Assemblée des soldats de retour qui sont en faveur de la grève et qui doit avoir lieu ce soir dans le carré du marché, sera tenue "même si la police spéciale et tous les soldats de la ville veulent l'interrompre". Cette déclaration a été faite par le camarade E. Grant, durant l'assemblée d'aujourd'hui à un lieu et après-midi. L'orateur demandait de faire une "parade silencieuse" comme celle qui avait eu de si bons résultats en Angleterre.

M. BORDEN APPROUVE LA CREATION D'UNE COUR DE DIVORCE

Le bill présenté par M. Nickle est soumis en deuxième lecture et un débat a lieu. — Le contrôle des ports canadiens.

(Tribune de la Presse)

Ottawa, 20. — (Tribune de la presse). Au commencement de la séance, le chef de l'opposition demanda s'il était vrai que les chefs de la grève de Winnipeg seraient jugés par un jury composé de fonctionnaires du ministère de l'immigration. Il croit qu'il serait préférable qu'ils soient jugés par les meilleurs juristes consultés du Canada.

Le premier ministre répond que les chefs de la grève sont accusés de sédition. Ils doivent être jugés comme les autres criminels. Si l'accusation de sédition est fondée, le département de l'immigration prendra les mesures nécessaires pour déporter ces chefs ouvriers.

Sir Edward Kemp, ministre de la Milice outre-mer, a déclaré qu'aucun navire portant des soldats canadiens n'était parti d'Angleterre depuis le 14 juin à cause de grèves de débarqueurs à Liverpool. Il est dangereux que la grève s'étende à Southampton d'où partent aussi de nombreux navires. A cause de cette grève, le gouvernement ne pourra ramener au pays le nombre de soldats projeté pendant le mois de juin. Le ministre de la Milice outre-mer a annoncé que 22 officiers et 480 soldats, faisant partie du corps expéditionnaire canadien en Russie, sont arrivés en Angleterre, hier ou aujourd'hui.

M. Cahill, de Pontiac, a demandé s'il était vrai que le gouvernement est en train de négocier l'achat du réseau du Grand Tronc et que ces négociations sont presque terminées.

Le premier ministre répondit qu'il n'avait rien à dire à ce sujet en ce moment.

Le ministre des finances a annoncé que le gouvernement canadien avait ouvert un crédit de six millions au gouvernement italien pour l'achat de vivres.

La Chambre étudia ensuite une résolution accordant un prêt de cinq millions destiné à aider les commissaires du port de Vancouver, afin d'améliorer et d'équiper le port.

Le chef de l'opposition trouve que c'est jeter de l'argent par la fenêtre, que de prêter de l'argent pour l'amélioration des ports. Cet argent ne sera jamais rendu au trésor public. Il demande des renseignements sur les prêts faits aux autres commissions de havre.

Le ministre de la Marine fait remarquer que le port de Vancouver est un port très important pour le commerce sur le Pacifique. Le gouvernement a prêté jusqu'ici pour le port de Montréal la somme de \$26,485,000. La ville de Montréal a toujours payé l'intérêt de sa dette, et elle continuera à le faire, malgré que le taux d'intérêt sera élevé de 3 et 1/2 à 6 pour cent. Le montant prêté à la Commission du Havre de Québec s'élève à \$11,732,548. La ville de Québec n'a pas été capable de payer l'intérêt de cette somme. Le gouvernement n'a prêté de l'argent qu'à ces deux villes.

M. Sinclair demande ensuite quel est le revenu du port de Vancouver. Il croit qu'il est préférable pour le gouvernement de prêter de l'argent aux commissions de havre que de construire lui-même des terminaux.

Le ministre répond que le revenu du port de Vancouver est très faible, trop faible même pour payer l'intérêt de la somme qui sera prêtée. Il songe à créer des fonds d'amortissement pour le bénéfice de ces trois ports. Les travaux qui se feront à Vancouver au cours des deux prochaines années, nécessiteront la somme de deux millions.

Le ministre de la Marine répond à M. Maharg, que le gouvernement a l'intention de prendre le contrôle de l'élevateur à grain à Vancouver. Il se déclare aussi en faveur d'améliorer le port de Québec, afin de pouvoir faire transporter le grain sur le Transcontinental National.

M. Lavigne, député et maire de Québec, se plaint que le gouvernement ne donne pas au port de Québec l'essor qu'il mériterait.

Les permis pour mettre les poissons en boîtes à conserver seront à l'avenir de \$50 au lieu de \$50 qu'ils étaient.

Le chef de l'opposition demande que le gouvernement prenne le contrôle de ces ports, au moins les revenus iraient au trésor public, tandis qu'à l'heure actuelle, le gouvernement ne fait que prêter de l'argent à fonds perdus.

Le ministre répond que les ports sont la propriété du gouvernement, mais que ces ports sont administrés par des commissions locales, le système actuel est le meilleur.

Le Dr Clark, de Red-Deer, déclare que tant que le Canada ne sera pas libre-échangiste, les ports canadiens ne feront pas de bonne affaire.

M. Nickle propose ensuite que le bill sur le divorce, présenté par lui, soit adopté en deuxième lecture. Le bill est destiné à créer des cours de divorce dans chaque province, et de les réunir à une cour suprême de divorce fédéral. Le but du bill est non seulement de faciliter l'obtention de divorces, mais d'unifier les différentes lois des provinces et de donner à la femme les mêmes droits que l'homme.

M. Nickle dit avoir reçu beaucoup d'approbations d'individus et d'organisations. Il lit entre autres une communication du comité consultatif féminin de la commission de rapatriement. Le député de Kingston rappelle qu'avant la réforme, l'église catholique avait annulé beaucoup de mariages, plus qu'elle n'en annula dans la suite. Il fait remarquer que la demande de divorces est de plus en plus grande, le parlement ne peut plus y suffire.

Cette année il y a eu 87 demandes, et 48 seulement ont été accordées jusqu'à date. Il est impossible pour les députés et les sénateurs d'étudier cha-

que cas avec toute l'attention nécessaire.

Les conditions actuelles nécessitent un changement dans les lois du divorce. De nombreuses épouses de soldats ont été infidèles à leurs maris. D'autre part, des soldats canadiens se sont mariés en Angleterre, et ils avaient déjà une épouse au Canada. D'autres femmes qui sont restées fidèles à leurs maris ont été abandonnées et ne reverront probablement pas leur mari. M. Nickle se fait le défenseur de ces femmes et déclare qu'elles ont le droit de se remarier.

Le coût actuel d'obtention d'un divorce est trop élevé pour les bourses ordinaires, il en coûte de \$550 à \$750. De plus comme le Sénat n'a pas le temps d'étudier sérieusement les différents cas, M. Nickle préconise la création de cours de divorces.

M. A. E. Frapp, député d'Ottawa, se déclare opposé au bill de M. Nickle. Ce bill est destiné à multiplier les divorces par milliers. Une des raisons qui empêchent les époux mécontents de rechercher le divorce est qu'il en coûte trop cher pour l'obtenir. Ces époux retournent chez eux et essaient de vivre une meilleure vie. Si le bill actuel est adopté, les neuf-dixièmes des causes entendues et jugées seront des demandes de divorces. M. Frapp, secondé par M. McIsaac, de l'île du Prince-Edouard, propose en amendement que le bill soit renvoyé à six mois.

Sir Robert Borden se déclare en faveur du bill. Il croit que les demandes de divorces seront examinées plus sérieusement par des juges que par des sénateurs. De plus, les requérants et défendants, ne seront pas obligés de parcourir de si grandes distances.

Sir Herbert Ames et M. Griesbach se déclarent aussi en faveur du bill.

M. Fielding ne croit pas que l'établissement de cours de divorce augmentera le nombre des divorces. Si les divorces augmentent, cela prouvera simplement que pas de personnes les désiraient. M. Fielding fait remarquer que l'opposition de l'église catholique n'a pas empêché les divorces de se demander et d'être accordés.

M. McIsaac et McGibbon se déclarent opposés au divorce pour des motifs moraux et religieux.

M. Tweedie croit que si le divorce est bon pour le riche, il est également bon pour le pauvre. M. Redman et M. Steele sont également en faveur de la vulgarisation du divorce.

Le renvoi du bill à six mois a été battu par un vote de 35 pour 68 contre.

A la séance du soir, la Chambre adopta un bill donnant au Canadian Pacific le pouvoir d'établir un service d'aéroplanes. Le bill fut modifié de façon à permettre à cette compagnie d'établir des lignes en dehors du Canada.

La Chambre retourna ensuite à l'étude du divorce. M. Nickle fait remarquer que la juridiction a été donnée à la cour de l'Échiquier pour régler les cas de divorce de la province de Québec ainsi que les juges catholiques ne soient pas obligés de rendre des décisions sur des cas de divorce.

MM. Jacques Bureau Ernest, Lapointe, Lucien Cannon font remarquer que la définition des mariages nuls et non avenue dépasse la limite fixée par la loi civile de la province de Québec.

Le chef de l'opposition qui a voté en faveur du bill, semble regretter son vote et déclare qu'il ne prévoyait pas que la loi Nickle tombait en contradiction avec les lois provinciales.

A la suggestion de M. Lapointe, l'étude du bill est suspendue, afin que les députés de la province de Québec puissent comparer la loi projetée avec la loi civile de Québec.

La Chambre étudia ensuite le bill accordant de l'aide aux provinces pour l'encouragement de l'éducation technique.

MM. Bureau, Lapointe, Turgeon, Cannon et Fielding voient dans ce bill le moyen pour le gouvernement fédéral d'intervenir dans les affaires d'éducation. Ils demandent que les provinces soient libres d'employer l'argent comme elles l'entendent.

M. Fielding trouve que le ministère de l'Immigration a des pouvoirs trop étendus. Il propose que ce soit le Parlement qui accepte ou rejette les propositions des législatures provinciales. Il voit dans la politique du gouvernement au sujet de l'éducation technique, le triomphe de la politique de Sir Wilfrid Laurier.

Le ministre de l'Immigration déclare qu'il y a eu entente satisfaisante avec les gouvernements provinciaux.

LES TROUBLES D'EPSOM

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 20. — On annonce maintenant que neuf Canadiens, quelques-uns blessés, ont été arrêtés au camp Woodcock à la suite des émeutes d'Épsom et ont été conduits à Londres. On annonce aussi que 500 soldats ont été envoyés à Épsom, où tout est calme maintenant.

La Croix Rouge canadienne a voté la somme de \$1,000 pour la famille du policier qui s'est fait tuer.

Le "Times" tout en mentionnant les erreurs du rapatriement, dit que les hommes sont convalescents et que le gouvernement a refusé de les rapatrier avant que leurs maladies soient guéries et les autorités doivent être mises au courant.

Le conseil d'Épsom a envoyé un rapport à la presse pour répudier l'explication des autorités canadiennes disant que les émeutes résultaient de l'attitude des civils à l'égard des Canadiens et protestant contre le fait qu'une telle explication soit donnée devant toute cour judiciaire.

QUEBEC CASSIERS POSTAUX

Le journal du matin vous apporte les premières nouvelles du jour, d'actualité et d'intérêt immédiat pour l'homme d'affaires, de profession, le commis et l'ouvrier.

Magasins FASHION-CRAFT

POURQUOI vous brûler
sous le poids de la chaleur lorsque vous pouvez vous rafraîchir en choisissant un accoutrement parmi nos vêtements et nos confections d'été ?
Nos prix sont toujours très raisonnables.

MAX BEAUBAULT LIMITEE
219 rue St-Jacques, Montreal
Partie Ouest : 463 rue St-Catherine Q. 469 St-Catherine Q.

HERR NOSKE SERAIT CHOISI COMME CHEF DU NOUVEAU MINISTERE

On attend la démission de Rantzau, Giesberts, et du Dr Dernberg. — Le dépouillement du scrutin a démontré que la majorité du gouvernement était en faveur du traité. — La Serbie n'est pas responsable du meurtre de Serajevo.

(Cable de la Presse Associée)

Paris, 20. — Les nouvelles annonçant la démission de Philipp Scheidemann comme premier ministre à la suite d'une déclaration de grève des employés de chemins de fer. Les aéroplanes et le télégraphe sont les seuls moyens de communication. Les milieux du gouvernement voient dans cette grève un autre attentat des Spartacistes pour renverser le gouvernement. La raison donnée pour la grève est une augmentation de salaire.

Pendant ce temps, le gouvernement allemand et les autres leaders politiques doivent rester en cette ville jusqu'à nouvel ordre. La plupart de ceux qui demeurent ici n'ont pas de vêtements pour plus d'un jour ou deux.

DISCULPATION DE LA SERBIE

(Cable de la Presse Associée)

Berlin, 20. — Un télégramme officiel au bureau des Affaires étrangères de Vienne, exonérant la Serbie de la responsabilité du meurtre de Serajevo, a été publié par Maximilien Harden dans le "Zukunft" de Berlin, pour prouver la responsabilité de l'Allemagne au sujet de la guerre.

Ce télégramme daté du 13 juillet, 1914, déclare emphatiquement que le gouvernement de la Serbie, contre qui aucune preuve ne peut être portée, n'est pas responsable du meurtre.

Ce document, dit Herr Harden, a été retardé et dix jours plus tard l'ultimatum était présenté à la Serbie. Et en plus, dit-il, sept jours avant qu'il soit rédigé le conseil de guerre de Postdam avait préparé un plan d'action en anticipation de l'intervention de la Russie.

"Von Bethmann-Hollweg peut l'avoir oublié", dit Max Harden, mais cette déclaration fut prise et enregistrée le 6 juillet, avant que le Kaiser parlât pour le nord, et celui qui devait choisir entre la guerre et la paix, a choisi la guerre. Cent millions d'individus furent ainsi trompés."

ALCOCK DECORE PAR LE ROI

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 20. — Il a été annoncé que le roi George avait conféré l'ordre de chevalier de l'Empire Anglais au capitaine Alcock et le lieutenant Brown.

LES NOUVELLES DEMANDES

(Cable de la Presse Associée)

Paris, 20. — Le Temps croit que si Mathias Erzberger s'empare du pouvoir en Allemagne, il demandera deux modifications au traité de paix. La première sera de faire annuler les clauses concernant la responsabilité de la guerre afin d'éviter les susceptibilités allemandes et la seconde, l'abandon du procès de l'ancien empereur.

Six membres du cabinet se sont déclarés en faveur du rejet absolu. Les ministres, mentionnés, sont le comte von Brockdorff-Rantzau, Herr Landsberg, Herr Giesberts, Dr Dernberg, Herr Preuss et Herr Gotheim.

Londres, 20. — Un vote des divers états de l'Allemagne a été pris hier à Weimar pour savoir leur attitude envers les termes de la paix, suivant ce qu'annonce une dépêche de Copenhague à l'Exchange Telegraph.

Hambourg, Bremen et Lubeck ont voté contre la signature; Wurttemberg et Baden ont voté en faveur pendant que la Bavière et la Saxe sont restées indécises.

WEIMAR, EST ISOLE
Weimar, 19. — Weimar a été sou-

PHARAOH
LE CIGARE EXCEPTIONNEL
3 pour 25

CHRONIQUE DES SPORTS

L'HERCULES HIGHWEIGHT HANDICAP A GEORGE STARR

Ce pur sang de l'écurie Viau compte sa deuxième victoire de la saison en se classant premier de cette épreuve d'hier après-midi à Jamaica. — Une autre bourse pour Lucillite.

SENNINGS PARK PREMIER DU "HAMILTON COUNTY HANDICAP"

N'ayant pas couru depuis la réunion de "Churchill Downs", le descendant de Jim Cafney surprend les preneurs en battant Toto, à la piste de Latonia. — La bourse "Worthville" à Top O'Th Morning.

A JAMAICA

New-York, 20. — George Starr, de l'écurie Wilfrid Viau, vient de remporter sa deuxième victoire de la saison en se classant premier du "Hercules Highweight Handicap", la principale épreuve offerte cet après-midi à la piste de Jamaica. La victoire de George Starr a quelque peu surpris les preneurs car on n'aurait jamais cru qu'il aurait raison de Peter Piper, sur lequel les bookies n'offraient que neuf pour vingt. Il est vrai qu'il concédait huit livres au descendant de Peter Pan, mais comme la course n'était que d'une distance de cinq furlongs et demi, on était presque positif qu'il aurait pu supporter sa lourde pesanture pour le parcours d'une telle route. Starling, un sept pour un à fin troisième.

A la deuxième course, d'une distance de cinq furlongs, ouverte aux jockeys de deux ans seulement, Betty J., a compté une nouvelle victoire, sa deuxième depuis l'ouverture de la réunion. Violet Tip, qui n'avait encore rien fait de bon depuis ses débuts à fin deuxième, après avoir ouvert à vingt pour un, et Allieau, celui-ci un sixième pour un, qui courait pour la première fois a pris la troisième position.

La deuxième course, d'une distance d'un mille et un seizième a été gagnée par Frederick The Great, le grand favori à neuf pour vingt. N. K. Beal, qui n'avait rien fait lors de la réunion de Belmont Park s'est classé deuxième et King John s'est classé troisième.

A la troisième course, Phantom Fair, de l'écurie McClelland a compté sa troisième victoire de la saison. Le descendant de Peter Quince, était grand favori, ayant ouvert à neuf pour vingt. Fair Colleen, qui avait belle figure lors de sa dernière course s'est classé deuxième et Fanny Cook, qui n'avait pas couru depuis la réunion de Pimlico a pris la troisième position.

Dans la cinquième course, Night Stock qui n'avait pas couru depuis la réunion de Belmont Park a remporté une nouvelle victoire. Gath, de l'écurie Loft, s'est classé deuxième et à paru s'être fort amélioré depuis sa dernière apparition. Daddy's Choice a fini troisième.

Dans la sixième course, Lucillite a remporté une victoire facile sur Crimper, Thunderclap, et deux autres "platers". Le descendant de Trap Rock était grand favori ayant ouvert à neuf pour vingt.

Voici les résultats détaillés des épreuves de cet après-midi:

Première course, 2 ans, \$149 ajoutés, 5 furlongs: 1. Betty J., \$144, Trotter, 2 à 5; 2. Violet Tip 108, Shuttin, 20 à 1; 4 à 1, au pair; 3. Allieau (L) 109, T. Haynes 10, 1 à 15 à 1; 4 à 1. Temps 1:01.5. Ina Wood et Haydey ont aussi couru.

Deuxième course, 3 ans et plus, à réclamer, \$1,449, 1.16 mille: 1. Frederick the Great (L) 111, Fator, 7 à 1; 2 à 1; 4 à 2; N. K. Beal 110, Q. Preece, 20 à 1; 10 à 1; 5 à 1; 3. King John 116, Butwell, 8 à 1; 3 à 1; 8 à 5. Temps 1:47.15. James, Dr. Ras, St. Quentin, P. G. King, Hub-bub, Beauty Sleep, Sasin, Dottie Vandiver, Chester Two ont aussi couru.

Troisième course, 2 ans à réclamer \$1,449 ajoutés, 5 furlongs: 1. Phantom Fair 107, Shuttin, 9 à 1; 2 à 1; 4 à 5; 3. Fanny Cook 102, Fator, 10 à 1; 5 à 2, au pair; 2. Times 1:00.25. Bibbler, Drusilla, Hackamore, Sweet Apple ont aussi couru.

Quatrième course, "Hercules Highweight Handicap", 3 ans et plus, \$1,500 ajoutés, 5.1-2 furlongs: 1. George Starr 125, Kummer, 10 à 1; 5 à 2, au pair; 2. Peter Piper 133, Loftus, 9 à 1; 3. Starling 116, Bowell, 7 à 1; 4 à 5; 1 à 2; 5. Times 1:05.45. Bandage The Bay, Osgood, L. Eff-fare et Bill McCoy ont aussi couru.

Cinquième course, 3 ans et plus, à réclamer, \$1,449 ajoutés, 1 mille 70 verges: 1. Night Stick 106, Fator, 13 à 5, au pair; 1 à 2; 2. Gath (L) 99, Pierce, 12 à 1; 5 à 1; 5 à 2; 3. Daddy's Choice 106, Wida, 5 à 1; 2 à 1, au pair; 2. Times 1:47.15. Paddy et Drummond ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits aux épreuves de samedi:

Première course, 3 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs: xBagpipe 95, McVex 100, Lancelot 104, xM. Bert 109, A. N. Akin 112, Bullion 112, J. J. Murdoch 112, xB. B. Johnson 113, Firing Line 116, Blaise 115, Aussi éligibles: Tim McGee 112, xFifi II 102, xSpears (L) 105, xMadras Gingham 95, xSubahdar 115, xFoster Embry 95.

Deuxième course, 2 ans, \$1,200, 4.1-2 furlongs: Perfect Lady 115, Clintonville 115, Great Hawk 115, Anna Sweep 115, Spencer Lady 115, Keep 115, Miss Nell 115, Zaza 115, Alsace 115. Aussi éligibles: Emma J. 115, Highwind 115, Iris 115, Benicia 115, Baranka 115, Orlova 115.

La Ligue Indépendante présentera son meilleur programme de la saison

Deux grandes parties, dont l'issue est fort problématique. — De puissantes équipes renforcées pour le double-header de demain — En foule au National.

ROTCHILD ET REAGAN S'ALIGNERONT

La Ligue Nationale Indépendante se prépare à son plus grand programme de la saison, qu'elle offrira à ses milliers de partisans pour demain après-midi au terrain du National, à Maison-neuve. En cette circonstance, elle fera aligner ses quatre équipes les unes contre les autres dans l'ordre suivant:

1.30—Royal-Canadien vs Métropole, 3.30—Crescent vs Lachine.

Ces quatre puissantes machines se mettront donc à l'œuvre pour tâcher de s'annihiler mutuellement et les amateurs de baseball assisteront à un double header sensationnel. On peut s'attendre à ce que ces joutes constituent un véritable gala sportif. Le Royal-Canadien combattrait désespérément pour vaincre le Métropole, il sera renforcé de Sam Rotchild, le populaire deuxième-but, qui fit sensation l'été dernier, et qui arrivera à temps d'Ontario pour jouer dimanche prochain. Le Métropole fera une lutte acharnée, de son côté pour tâcher de prendre la tête de la ligue au cas d'une défaite pour le Lachine dans la finale au moins des Crescent.



TELEPHONE DESFORGES, jeune lanceur du Lachine qui a bien débuté dimanche dernier contre le Royal-Canadien. Desforges lancera probablement demain contre le Crescent.

La finale sera certainement un autre duel étonnant. Les Champions feront leur possible pour vaincre les "Diabes Bleus" et garder la tête de la ligue. Ils aligneront probablement encore leur nouveau lanceur, Téléphone Desforges, dont la tenue, dimanche dernier, a émerveillé les spectateurs. On assistera donc à une rencontre entre corsaires.

La couverture des estrades populaire (bleachers) est terminée, et on constatera aujourd'hui même lors de la plus seront à l'abri du soleil et de la pluie. Le National, de plus a acheté 500 chaises pour en garnir les loges, de sorte que 4,500 personnes trouveront des sièges confortables au terrain de Maisonneuve, demain.

Il y aura quatre guichets en face du Marché Maisonneuve pour les grandes estrades et les loges; ceux des "bleachers" seront à côté du club-house et sur la rue Bennett. Ne pas oublier la grande exhibition de boxe à 1 p.m., précisée entre Jeff Smith, qui rencontrera deux pugilistes locaux avant les parties de baseball. Le Crescent sera renforcé de Reagan au deuxième but.

Quatrième course, "Kent County Handicap", 3 ans et plus, \$2,200, 6 furlongs: Iwin 96, Jorice 101, Top Coat 102, Viva America 105, Green-grass 107, Hendrie 108, War God 112, Tacolo 112, High Cost 115.

Cinquième course, "Enquirer Handicap", 3 ans et plus, \$5,000, 1 mille: Galli Gursi 92, Vulcane 97, Linden 98, Pastoreau (L) 100, Sway 100, Tombolo 102, Basil 102, B. Bonjour 102, Regalo 103, Green Jones 103, Omond (L) 109, Grundy (L) 110, Courtship (L) 112, St. Bernard 113, Precutler 114, Rancher 117, Blackie Daw 110, Dodge 112, bThe Porter 124.

a—Entrée W. F. Polson; b—Entrée J. F. Schorr.

Sixième course, 4 ans et plus, à réclamer, \$1,300, 1-8 mille: xQuito 105, Fair Orient 105, xGibby (L) 105, xSandman II 105, xGuy Fortune 105, xRed Start 105, xIrregular 107, xCorridor 107, Brickley 110, Bour-bon Lad 110, Hondo 115, Phillistine 118. Aussi éligibles: xRhymor 105, xContestant 113, Aztec 110, xKing-fisher 105, xDuke of Latonia 105, Lottery 110.

Septième course, 3 ans et plus, à réclamer, \$1,500, 1-8 mille: xLack-awanna 94, xChesterfield 103, xSan-syming (L) 101, xMiss Polly 111, xHarry Burgoyne 111, xNominée 111, xWilliams, Culbertson 113, Dick Wil-liams 114.

xRéclamation des novices. Beau. Piste rapide.

TETREAULT SHOE VS TERREBONNE

Le club de baseball Tétrault Shoe No 2 ira dimanche rendre visite au fameux Terrebonne qui possède une si haute réputation dans le jeu de baseball. Qui remportera la victoire?

La tâche sera ardue, car les deux clubs seront fort bien alignés, la batterie pour le Tétrault se composera de Willie Robitaille comme lanceur, et de Florian Brousseau comme receveur.

W. Robitaille qui eu déjà de rudes adversaires à combattre promet de faire mordre la poussière à plusieurs des joueurs adversaires.

Samedi le 21, le Tétrault aura à faire face au fameux United Shoe Machinery dans une partie de ligue sur le terrain de ce dernier. Venez en foule applaudir vos hommes à la victoire.

La partie qui devait avoir lieu entre le Tétrault et le Beauharnois dimanche dernier a été annulée par le manque de parole du gérant du Beauharnois qui, ayant arrangé la partie et devant envoyer le contrat, s'est contenté d'envoyer une messive disant de considérer le contrat comme nul.

Voilà comment l'on peut se fier sur la parole du gérant St-Amour et les clubs qui voudront engager une partie avec le Beauharnois, feront mieux de faire les arrangements avec un homme à qui on peut se fier ou vous aurez à voir vous-même à vos dépenses.

Le club Tétrault attend la réponse du Shawinigan Falls pour le 29 courant. Attendra-t-il pour rien? ou s'il aura sa réponse bientôt? Il lance un défi à n'importe quel club de la province: Granby, St-Rémi, St-Lin, Grand'Mère, Trois-Rivières, Farn-ham, Varennes, et tous les clubs sans exception. Il lance de plus un défi au St-Arsène pour un enjeu de \$50 sur un terrain neutre pour qu'il puisse enfin se taire en disant qu'il peut le vaincre facilement.

Pour informations, s'adresser à Florian Brousseau, 3295 Christophe-Colomb ou par téléphone à Lasalle, 1755 dans la journée.

JEFF SMITH COMPLETERA SON ENTRAÎNEMENT A MONTREAL

Immédiatement après son arrivée dans la métropole dimanche matin, l'adversaire de Brosseau fera de la course à pied et dans l'après-midi il s'entraînera au terrain de Maisonneuve.

Tout est prêt pour la grande bataille de mardi soir au terrain du National entre Eugène Brosseau et Jeff Smith et les amateurs peuvent être assurés que rien ne laissera à désirer. Le Club Olympique qui organise cette séance de boxe qui sera sans contredit la plus importante que nous ayons eu à Montréal depuis que le sport de la boxe est introduit dans la métropole. Une arène de vingt pieds carrés a été construite pour cette rencontre, arène qui sera placée sur le terrain en face du centre de la grande estrade et plus de mille sièges seront placés autour du "ring", de sorte que tous les fervents de la boxe qui désirent suivre les mouvements des boxeurs pourront être servis à souhait. Trente-quatre loges seront à la disposition des amateurs et l'estrade qui contient plus de trois mille personnes pourra recevoir tous les fervents de la boxe qui veulent être témoins de cette bataille qui fera sûrement époque dans les annales pugilistiques. La direction du Club Olympique est à prendre les dispositions pour recevoir et loger plus de quatre à cinq mille personnes en plus de celles qui prendront place dans les sections réservées. Les amateurs n'ont donc pas à craindre d'être refusés à la porte mardi soir car il y aura place pour plus de dix mille personnes, mais cependant nous conseillons fortement aux fervents du "manly art" de réserver leurs billets dès maintenant s'ils désirent être bien placés.

Brousseau s'est entraîné avec un soin particulier depuis plus de trois semaines et il sera en excellente condition pour sa bataille de la fête de la St-Jean-Baptiste.

Jeff Smith sera à Montréal demain matin par le premier train arrivant de New York et après s'être enregistré à l'hôtel il se mettra immédiatement à l'œuvre pour compléter son entraînement. Dans l'avant-midi il fera de la course à pied autour de la montagne et dans l'après-midi il se rendra au terrain du National où il donnera une exhibition de boxe avec des boxeurs locaux avant les parties de la ligue de baseball Nationale Indépendante. Lundi il fera de légers exercices à la palestra du National rue Cherrier puis ensuite il se reposera pour son combat avec l'ancien champion amateur d'Amérique.

Il est assez difficile, même très difficile de pronostiquer sur cette rencontre mais une chose certaine c'est que la bataille vaudra la peine d'être vue et tout porte à croire que plus de six mille personnes seront au terrain du National mardi prochain à 8 heures du soir et que les dames seront nombreuses car la direction du Club Olympique invite tout spécialement le beau sexe à cette soirée de gala qui sera le clou de la saison de boxe à Montréal.

Les billets sont en vente aux prix populaires au Chantecier, 566 rue Sainte-Catherine-est et chez Catta et Léo, 97 Ste-Catherine-est, et mardi toute la journée au terrain du National à Maisonneuve.

LE ROYAL CANADIEN N'A JAMAIS JOUE A ST-LAURENT

A la suite d'un rapport publié dans les journaux, relativement à la partie de samedi dernier à St-Laurent, il est bon de rétablir certains faits. Ce n'est pas le Royal-Canadien qui a joué contre l'équipe du Collège St-Laurent, mais bien l'équipe de la Sweet Caporal, pour laquelle jouent deux équipes seules du Royal-Canadien: Lamothé et Dufresne. Quant à Paquette, il ne fait plus partie du club du gérant Hillman depuis deux semaines déjà. Voici, du reste, une lettre significative de M. Benny Fitzpatrick, gérant du club de la Sweet Caporal, à ce sujet:

"Les amateurs voudront bien prendre connaissance que le club Royal-Canadien, qui fut défait par le Saint-Laurent, samedi dernier, n'a rien de commun avec le Royal-Canadien, de la Ligue Nationale Indépendante, et le rédacteur sportif du Collège St-Laurent voudra prendre connaissance que c'est le Sweet Caporal, renforcé cependant de Lamothé, Dufresne et Paquette, qui a été défait et non le véritable Royal-Canadien.

(Signé) Benny FITZPATRICK, Gérant du Sweet Caporal.

Dont acte!

Le président Jolivet avait fait une enquête immédiatement après la publication de ce rapport, et c'est à la suite de cette enquête que les faits ont été rétablis. La Ligue Indépendante ne peut permettre à ses équipes de prendre maintenant des engagements, à cause de sa saison régulière, mais, immédiatement après sa saison, on à la prochaine occasion, elle sera heureuse de jouer avec le Collège St-Laurent ou toute autre équipe indépendante de la province.

LE CLUB SAINT-ARSENE CONRE LES INDIENS

Ces deux clubs se disputeront la première place dans la course au championnat, demain, au Shamrock. — St-Henri vs Fraser Brace.

C'est demain que le fameux Saint-Arsène et les Indiens se rencontreront au terrain des Shamrocks dans la partie qui décidera de la première place dans la Ligue de la Cité. Cette joute dont on parle tant dans les cercles de baseball passionnés les amateurs de sport au plus haut point et l'on peut s'attendre à ce qu'il y ait foule pour voir les deux équipes rivaliser aux prises. Les opinions quant au résultat probable sont extrêmement partagées comme le montre les réponses reçues pour le concours ouvert par la ligue pour un billet de saison. Certaines des réponses donnent la victoire aux Indiens tandis que la grande majorité l'accorde au Saint-Arsène. Les scores donnés par

EXCURSION ANNUELLE DE L'ASSOCIATION CHORALE SAINT-LOUIS DE FRANCE

AUX CHUTES NIAGARA, DIMANCHE, LE 29 JUIN

Départ le 29 juin, à 9 h. 30 du matin, de la gare Bonaventure, par l'International Limited, pour Prescott, pour s'embarquer là sur le vapeur "TORONTO" en partance pour les Chutes Niagara. Les excursionnistes retourneront mardi, 1er juillet.

Prix du passage, \$36.90, y compris la taxe de guerre, les repas et la couchette, sauf le lunch et le dîner aux Chutes Niagara.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à LARIVIERE INCORPORÉE

911, Boulevard St-Laurent, Montréal.

PARC DOMINION

Le seul endroit d'amusements en plein air à Montréal, ouvert tous les jours de 1 h. à minuit.

ATTRACTIONS SUPPLEMENTAIRES GRATUITES

COMMENÇANT LUNDI, 30 JUIN ENGAGEMENT EXTRAORDINAIRE

MME PASCOVA

CELEBRE SOPRANO

Avec chant deux fois par jour avec la fanfare Vander-Meersch

DOIT VENIR BIENTOT POUR UN ENGAGEMENT RESTREINT

VESSELLA

ET SA FAMEUSE FANFARE ITALIENNE

ORPHEUM

2.15 — Deux fois par jour — 8.30

La troupe de l'Orpheum et la succès de la grande comédie

"Upstairs and Down"

par Fanny et Frederic Hatton

PRIX: Matinée: 10-15-25c. Soirée: 15-25-35-50-75c.

Aujourd'hui "THE 13TH CHAIR"

66-1-A

PRINCESS

Deux fois Vaudeville de haute qualité.

La semaine prochaine

FRISCO

La sensation de la saison en fait de danses

Autres grandes attractions — 8

CHARLIE CHAPLIN

dans "SUNNYSIDE"

PRIX: Matinée: 10-15-25c. Soirée: 15-25-35-50-75c.

66-1

PROGRAMME PRODIGIEUX

Charlie CHAPLIN

dans "SUNNYSIDE"

Sa dernière comédie Recueil d'éclats de rire.

WILLIAM S. HART

dans "THE MONEY CORRAL"

La meilleure vue de Hart depuis des mois.

LOEW'S

PROGRAMME CONSIDERABLE DE VAUDEVILLE

"RESISTA"

La fille qu'aucun homme ne peut enlever.

"BERNARD"

Fameux artiste de Protée

PATRICK ET OTTO

Soldats de malheur.

BAYES ET ENGLAND

Amuseurs musicaux.

BURKE BROS. ET KENDALL

dans "THE DEMONSTRATORS"

NOUVELLES CANADIENNES D'ANGLETERRE AU LOEW'S

Aujourd'hui et demain. "BOLSHIEVISM ON TRIAL" Vaudeville tout d'étoiles.

Rép. continuelles: 1 h. à 11 h. après-midi, 10-15c; soirées: 15c, 25c, 35c, 50c, 75c; dimanches et fêtes: prix de soirées.

une surprise au club de l'endroit et sera au complet dimanche.

Ayant eu l'invitation du club de Caughnawaga d'aller prendre le dîner à l'endroit énuméré plus haut, la direction du C.P.R. pour la circonstance aura à sa disposition un char spécial pour les joueurs qui partira à 10 h. précises au terrain du C.P.R. en haut de la rue Davidson.

Que tous les joueurs se rendent au terrain dimanche avant-midi à 9 heures et 45 minutes pour effectuer le départ à l'heure indiquée plus haut.

Donc que tous les amateurs de ce beau sport se fassent un devoir de se rendre au terrain du Caughnawaga.

LALONDE A SIGNE HIER

"Newsy" Lalonde a été engagé hier après-midi par le National. On nous informe que Lalonde a obtenu tout ce qu'il demandait de la direction, et cette dernière a cru bon de céder devant la demande générale du public amateur qui veut revoir ce joueur sous les couleurs violet et blanc. Lalonde s'alignera cet après-midi contre les Cornwall.

Il est aussi certain que Richard Duckett jouera pour le National, cet après-midi.

LIGUE INTERNATIONALE

A Baltimore: Rochester... 000300014 — 8 12 5 Baltimore... 24061101x — 15 18 4 Clifford, Brogan et Chinait, O'Neill; Frank et Egan, Schaufele.

A Reading: Buffalo... 101200210 — 7 14 2 Buffalo... 300002100 — 6 7 2 Harsher et Bengough; Keefe, Barnes et Crossin.

A Jersey City: La partie Toronto-Jersey City a été remise à cause de la pluie.

A Newark: La partie Binghamton-Newark a été arrêtée à la troisième manche à cause de la pluie.

CES PREPARATIFS?

Toronto, 20. — Comme il est probable que les courses reprendront bientôt au Canada, la "Metropolitan Racing Association", qui contrôle les pistes "Dufferin" et "Hillcrest", s'est déjà mise à l'installation de ses machines pour le pari mutuel, à ces deux endroits.

C'est une innovation pour la Ville Reine, car avant que les courses cessent en Canada, ces deux pistes employaient l'ancien système de "bookmaking".

La réunion de la saison aura lieu à "Dufferin Park" vers le fin du mois de juillet.

C.P.R.A.A. A CAUGHNAWAGA

Le club de crose Canadien Pacific après avoir été défait dimanche dernier par le club du C. P. St-Zotique par le score de 7 à 8 ira s'attaquer aux solides gars de la réserve Caughnawaga appartenant à la ligue N.L.U. Le club C.P.R. promet

Avis aux Membres de l'A.A.A. Nationale

DE MONTREAL

Nous avons inauguré un département d'articles sportifs, spécialement les costumes de gymnase, de natation et de tennis. Ligne complète de tricot en laine pour Messieurs et pour Dames. Agents pour les bicyclettes.

LA MAISON C. BRIEN

564 RUE ST-DENIS, MONTREAL

(Prix courtois). Tél. Est 4221.

CHRONIQUE DES SPORTS

(Suite de la 2ème page)

LES COURSES DE MARDI
PROCHAIN A SAINT-MICHEL

Les meilleurs trotteurs et ambleurs de la province sont inscrits aux épreuves de mardi prochain, à Saint-Michel Port-Maurice.

Comme nous l'avons déjà annoncé, c'est mardi, le 24 juin, jour de la St-Jean-Baptiste, qu'auront lieu les courses au trot et à l'amble au "Rond Colletette", de St-Michel, Port-Maurice.

Comme numéro spécial, Jennie W., qui détient un record de 2:04 1-4, appartenant à M. Albert Sévigny, de St-Eustache, jument considérée comme notre merveille nationale sur les pistes de courses, donnera une exhibition sensationnelle en amenant un mille sans conducteur.

Voici aussi la liste des chevaux inscrits aux épreuves de l'après-midi :

Classe trotteurs
Phillip Ha Ha,
Cecilianette,
Belzona,
Moko Forbes,
Lady in Black,
Aly Patchen,
Sax de Forest,
McCase.

Princess Anna, McCash.
Classe ambleurs et trotteurs
Merriman,
Chenier Bey,
Ethel Bengen,
Prince Todd,
Pitt Moscow,
Cedar Girl,
Billy Brin,
Sweet Heart,
Robert Allerton.

Le propriétaire, M. Sévigny, a retenu des Autobus qui feront le trajet des chars de Rosemont au rond de courses et du rond de courses à Rosemont. Le public peut par là être assuré de faire le trajet, aller et retour, pour un prix très modéré.

Admission à la piste, 35c., la taxe de guerre comprise. Pour toute information, s'adresser à Félix St-Vincent, 1399 Boul. St-Laurent, Montréal, Hôtel du Nord, ou à M. Albert Sévigny, hôtelier, St-Eustache.

3 "LEADERS" 2
LES
BIERES
PORTERS
Extrait de Malt
DOWLE C. P. DE VERDUN
INVINCIBLE

Le Verdun Ind., qui depuis longtemps se lamentait pour se mesurer avec le C. P. de Verdun, a eu dimanche dernier l'opportunité de faire son nom, mais n'a malheureusement pas réussi, car il fut pratiquement écrasé. L'entraîneur endiablé de St-Jacques, Thérien et Downey qui menaient la danse et le beau travail de Verrier, Robitaille, L'Ecuyer, etc., semblèrent décourager les Indépendants. Le gérant et les joueurs du Verdun Ind., furent cependant très courtois et nous sommes heureux de leur offrir nos sincères sympathies, en attendant qu'ils aient la chance de retrouver sur le terrain Rhémois les parcelles de leur renommée si impitoyablement lancée au vent par les rudes frappeurs du Cercle Paroissial de Verdun.

Le C. P. V., étant libre pour dimanche le 22, aimait à se mesurer avec un fort Club Amateur. Les gérants des clubs suivants sont priés de communiquer avec M. V. A. Daoust : L'Excelsior, St-Denis, Cardinal, White Sox, Iroquois, Nord Ind., Cherrier, St-Edouard, Tétraultville, etc.

Pour informations s'adresser à M. V. A. Daoust, 169 Avenue Gordon, Victoria 921 ou à M. L'Ecuyer, Victoria 1422.

LE BIEN-ETRE
DE LA JEUNESSE
A ST-VINCENT

Une grosse surprise fut causée, dimanche passé, alors que le St-Gabriel défait le Bien-Etre par le score de 7 à 4. La partie fut très belle et passionnante au possible, les deux équipes étant de première force. La partie commença en ouragan des deux côtés. Le St-Gabriel enregistra deux points dans la première sur une passe et deux hits. R. Archambault, le nouveau 2ème but du Bien-Etre, débuta par un deux buts dans la gauche et le gérant Mantha fit la même chose, alors Archambault entra au home sur ce hit. Mantha vola en troisième et fut "safe" au home, sur le bunt parfait de Perrier. Ce dernier n'était pas comme à l'ordinaire dimanche, et il dut être retiré à la 5ème manche et remplacé par Duffy Lefebvre, qui prit six strikes out dans les quatre manches qui ont suivi. Notre ami, Bébé Archambault, le plus rude frappeur du Bien-Etre, fit encore un deux buts dimanche. Richard joua une partie de toute beauté, ainsi que Graveline, qui prit 3 coup au vol, et plaça trois fois la balle en lieu sûr. Pour St-Gabriel, l'équipe a joué une partie magnifique au bâton, quant au champ ils eurent la tâche facile excepté dans la 1ère, 2ème et 6ème manches. Le lanceur Corbeil a lancé une partie magnifique pour le St-Gabriel. Sans lui le résultat de la partie aurait été douteux.

Dimanche prochain, aura lieu à Montréal-Nord l'inauguration du nouveau terrain de la ligue sis à côté de la magnifique villa du Bien-Etre de la Jeunesse. Les clubs au programme sont les suivants : St-Lambert vs Athlétique Canadien. Si le St-Lambert triomphait de l'Athlétique tous les clubs de la ligue se trouveraient sur un pied d'égalité, avec chacun une partie de gagnée et une partie de perdue. Le St-Lambert opposera une équipe de première classe aux champions de l'an passé, nous pourrions distinguer Snyder ou Viger dans la boîte, ce sont deux lanceurs redoutables. Huberdeau en arrière du bâton, jouera une partie de toute beauté comme il le fait d'ordinaire, et notre ami Church sera un peu lui aussi. Contre ces étoiles, les champions opposeront Pigeon en arrière du bâton et O'Shea en avant. Pelletier sera au short stop et Gravel dans le champ, sera la comme tout les jours pour couper au home les adversaires qui sont trop hardis pour voler leur home sur un sacrifice.

Toute information pour la partie de dimanche pourra être donnée au débarcadère de la Cie de Tramways, à St-Vincent. Donc en foule dimanche, à Montréal-Nord.

BON PROGRAMME
POUR DIMANCHE
A MAISONNEUVE

Plusieurs nouvelles inscriptions ont été reçues pour les courses au trot de dimanche à Maisonneuve. Aux chevaux que nous avons déjà nommés hier, nous devons en effet ajouter aujourd'hui, May Case à P. Larente, dans la classe somme de trotteurs et Baby Swing à Sam Desautels et Forest Boy à Geo. Laurendeau, dans la classe spéciale, ambleurs. Outre ces deux classes, il y aura un free for all et une exhibition d'un mille sans conducteur par Jennie W. Avec un pareil programme, les amateurs de courses au trot sont assurés de voir des épreuves excitantes.

La direction du club voulant donner au public une chance de suivre les courses facilement, a fait imprimer des programmes qu'elle fera distribuer gratuitement, aux spectateurs. Comme toujours, les dames seront admises gratuitement. Les courses commenceront à 2 heures précises. Avec trois classes bien remplies et une exhibition par Jennie W., il devrait y avoir foule à Maisonneuve.

VICTOIRE DES
UKRAINIENS

(Cable de la 1^{re} Presse Associée)
Varsovie, 17. — Des dépêches retardées reçues de la frontière de l'est de la Galicie déclarent que l'armée ukrainienne est concentrée entre Gorop et la rivière Dniester. Les Ukrainiens ont attaqué Tarnopol et ont pénétré dans la ville. La population est en fuite.

Symbole de l'Idéal Canadien

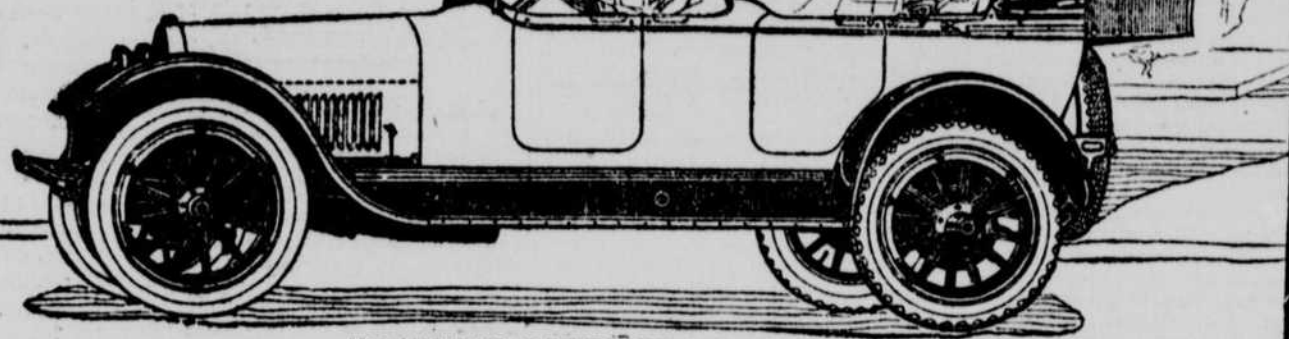
LES CANADIENS exigent chez les produits manufacturés un degré élevé de supériorité en rapport avec l'idéal national du Canada.

La McLaughlin — "automobile canadienne idéale" symbolise cet idéal par sa beauté, son efficacité et sa popularité.

Construits au Canada par des ouvriers canadiens pour servir sur les grandes routes du Canada, les autos McLaughlin, grâce à leur service exceptionnelle se sont créés une réputation enviable chez les garde-moteurs judicieux.

DEMANDEZ UN CATALOGUE

The McLAUGHLIN MOTOR CAR CO.,
OSHAWA, ONTARIO Limited



McLAUGHLIN MASTER SIX H-8-49

Voyez les nouveaux modèles McLaughlin à nos salles d'expositions,
Coin des rues Crescent et Ste-Catherine

TURQUERIES

A Monsieur le Directeur
de la "Presse"
"telle qu'elle est par
Trefflé Berthiaume".

Monsieur,
Un de vos rédacteurs dont je ne connais que la nationalité, mais qu'il vous sera facile de retrouver, car c'est probablement le seul Turc, ou du moins, un des très rares Ottomans qui soient à votre service, a été un peu malmené, dans un journal du matin, par quelques écrivains de la littérature française. Peut-être même pourrions-nous avouer que ces jeunes gens ont tordu le Turc un peu trop ras ; mais vous avez dû néanmoins éprouver, comme moi, un vif plaisir à la lecture de cet article, car il est d'un style nerveux, ironique, incisif et joyeux ; enfin, il est tout le contraire de ma manière qui est "froide, solennelle et sévère", comme l'a fort bien remarqué votre éminent collaborateur turc. J'ai donc été très étonné de constater aujourd'hui que ce Turc de littérature m'attribue la paternité d'un article que je n'ai ni écrit ni signé et qui est essentiellement différent de tous les "précis" que l'on a entendus de moi jusqu'à ce jour. Il me semble que votre rédacteur ne peut risquer cette attribution sans se déjuger ce qui, sans doute, ne le gêne pas beaucoup ; mais a-t-il pensé qu'il frustrait de l'honneur qui leur revient d'excellents jeunes gens et des jeunes filles charmantes dont il est juste que les débuts dans les lettres soient un peu encouragés. On m'assure que de tels procédés ne sont pas du tout dans les mœurs et traditions du journalisme canadien. Je le crois sans peine. Mais alors il s'agit de savoir s'ils sont particuliers à votre maison ou simplement à votre Turc. Dans toute cette affaire, il est pour moi le seul point important. Je vous prie donc, monsieur le directeur, de vouloir bien m'adresser l'éclaircissement et de me croire tout votre lecteur très peu assidu mais très dévoué serviteur,
RENE GAUTHERON.

LA MAIN DE LA JUSTICE
FRAPPE DUREMENT

Son Honneur le juge Déry, qui a présidé les Assises criminelles, a prononcé, hier, les sentences qui avaient été remises à la fin de la session. On compte trois condamnations à l'emprisonnement pour la vie. Et le président du tribunal n'a pas manqué d'appuyer les sentences de paroles à l'adresse des accusés, assurés de ne trouver aucune miséricorde devant les tribunaux criminels. La vie est chose sacrée ; la propriété de même, quoique à un degré moindre.

Nombre d'accusés ont d'entendre jugement, ont nié leur culpabilité. Hannon, qui avait paru par un sourire vouloir influencer le jury, a obtenu le maximum de la peine. Il ne lui a servi de rien de jurer par les cendres de sa mère. Cynisme ! a dit le président des Assises.

Quant au jeune Scott, dont la sentence avait été remise à la fin de la présente session, il a maintenu l'attitude décidée qu'il avait en marche. Mais vu son jeune âge, et grâce à des tendres sollicitations de ses parents, le jury ne le condamne qu'à 15 ans.

Cravates d'Hommes
A un Prix Exceptionnel

.39 chacune — 3 pour 1.00

Les tissus Les dessins
— Soie suisse — Rayures
— Soie anglaise — Quadrillés
— Soie américaine — Fantaisie.

Grandes variétés de couleur
Pleine longueur et largeur

Almy's — Rez-de-chaussée
Commandes par la poste remplies.

ALMY'S
LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL



66-1-P 3

CONSTIPATION

Le séjour prolongé de matières fécales dans l'intestin compromet la santé générale, charge le sang de substances nuisibles, ce qui provoque des maladies. Ayez une évacuation de l'intestin, au moins toutes les vingt-quatre heures, en prenant le

ROBOL

Une ou deux tablettes ROBOL prises le soir au coucher, vous guériront de la constipation et vous débarrasseront des déchets qui vous empoisonnent.

En vente partout 25 sous la boîte, six pour \$1.25. Envoyez par la poste la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE 116, 274, rue St-Denis, Montréal.

245-m-j-8-8

COKE
DE
GAZ
Pour Fournaise, Poêle ou Fourneau
\$9.00 la Tonne
Prix Spéciaux pour Gros Consommateurs.
Montreal Light, Heat & Power Consolidated
Appelez Main 397 ou Main 4040
Ou bien de votre fournisseur de combustible
53-6-10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30

Fédération Nationale

HOPITAL STE-JUSTINE

Le mercredi est toujours et plus que jamais jour de couture à Ste-Justine. Que les dames qui ne quittent pas la ville veuillent bien profiter des loisirs que donne l'été pour venir à cette partie importante de d'œuvre.

Et puis que nos amies qui vont à la mer à la montagne ou aux champs veuillent bien s'approvisionner largement avant leur départ. Elles trouveront leur travail soigné, préparé, et les plus belles et les plus utiles choses à leur service.

L'ouvrage du mercredi. Nous le demandons avec instance à nos couseuses pour l'hôpital, mesdames et mesdemoiselles. Vos vacances en seront meilleures, et votre exemple entraînera vos amies à vous imiter.

Médecine : Tous les jours.
Chirurgie : Mardi et vendredi.
Maladies de la peau : Lundi et jeudi.
Yeux, nez, oreilles, gorge : Lundi, jeudi et vendredi et mercredi pour les opérations seulement.
Chirurgie dentaire : Samedi.

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique ; et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

LIGUE NATIONALE

A Pittsburgh : 000000000 — 0 4 1
Pittsburg : 03000010x — 4 10 1
Scott, Demaree et Traggator ; Hamilton et Schmidt.

A Chicago : 0003020000 — 5 12 1
Chicago : 000310020x — 6 12 0
Smith et Miller ; Douglas, Bailey et O'Farrell.

A Cincinnati : 000000121 — 4 9 3
Philadelphia : 101000012 — 5 6 2
Woodward et G. Smith, Cady ; Ruetter, Luque, Ring, Eller et Wingo.

A St-Louis : 00000000202 — 4 10 3
St-Louis : 00000001100 — 2 10 6
Barnes, Dubue et McCarthy, Smith ; Ames, Goodwin, Turo et Clemons, Snyder.

LIGUE AMERICAINE

A Philadelphia : 80103031 — 11 15 2
Detroit : 10132002 — 9 15 1
Ehmke, Cunningham et Stangley ; Rogers, Thompson, Seybold et McAvoy.

A Boston : 000100000 — 1 8 1
St-Louis : 00000210x — 3 7 1
Gallia, Leifield et Mayer, Billings ; Ruth et Schang, Walters.

A Washington : 001012100 — 5 10 0
Washington : 000001010 — 2 4 2
Williams et Schalk ; Robertson, Harper et Ghargity, Picinich.

A New-York : La partie Cleveland-New-York a été arrêtée à la quatrième manche à cause de la pluie.

LES GAI LURONS

Le Gai Lurons est allé rendre visite dimanche dernier au Jérôme. La partie de baseball fut des plus excitantes et des plus belles jouées à Saint-Jérôme jusqu'ici. Le Gai Lurons tint ses adversaires à sa merci jusqu'à la septième inning où une erreur permit au Jérôme d'enregistrer leur unique point. Le score final fut de 1 à 1, c'est-à-dire que la partie fut des plus équilibrées. Tous les joueurs ont joué d'une manière irréprochable. Le lanceur Granger retira plusieurs lancers au bâton. Demain dimanche, le Gai Lurons retournera à St-Jérôme pour un enjeu de \$100.00 et compte déjà revenir vainqueur. Tous les amis et supporters du club sont invités à l'accompagner dans ce voyage.

Noms des joueurs : A. Despatie, c.,

A. Granger, p. F. X. Vézina, 1b. E. Faucher, 2b. E. Courtemanche, 3b. Edouard Faucher, ss. E. Larivée, r.f. E. Valiquette, cf. V. Faucher, lf. Forget et Ryan, substituts.

Pour information, prière de s'adresser au gérant du club A. Bouchard, 290 rue Poupard.

VICTOIRE DU
STE-CECILE Jr

Dimanche dernier, la Sainte-Cécile, de Delorimier, a défait le Blue Bond, de Shawinigan Falls, par un score de 6 à 2.

Le lanceur Watier, du Sainte-Cécile s'est fort distingué en retirant vingt-quatre frappeurs du bâton.

Demain, le 22, le Blue Bond viendra jouer avec le Sainte-Cécile à Montréal.

Voici le sommaire de la partie de dimanche dernier :

STE-CECILE	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Beaudoin, 2b.	4	0	1	0	0	0
Larivée, rf.	1	0	0	3	1	0
Séguin, 1b.	4	0	0	8	0	0
Lamothe, cf.	3	0	3	2	1	0
Séguin, lf.	4	0	3	3	1	0
Martin, 3b.	3	1	3	1	0	0
Latour, ss.	1	1	0	3	2	1
Dufour, c.	1	1	1	0	0	0
Watier, p.	7	3	3	5	0	0

BLUE BOND	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
St-Onge, rf.	4	1	1	0	0	0
Laforte, 1b.	5	1	1	3	0	0
Benoit, 2b.	3	1	1	2	0	0
Dufresne, cf.	4	0	10	1	1	1
Leblanc, lf.	2	0	0	3	2	0
St-Louis, 3b.	3	0	0	1	0	0
McMartin, ss.	4	0	0	6	2	1
Lenox, c.	2	0	0	0	6	0
McCougan, p.	3	0	0	11	0	0

SOMMAIRE. — 1 but, St-Onge, Dufour, Laforte, Martin, 2 buts, Latour ; 3 buts, Séguin, Dufresne ; but sur 4 balles, Martin Leblanc.

LA LIGUE
LAFONTAINE

Demain après-midi, dimanche, le National se rencontrera avec le Chambré, dans leur partie régulière de la Ligue Lafontaine.

Cette partie sera jouée sur le Lo-sange, No 1, du Parc.

Le Canada

MONTREAL, Samedi, 21 Juin 1919.

Montréal et le Gouvernement Gouin

Quarante-cinq comités ayant élu leurs députés par acclamation, tout l'intérêt du vote lundi se trouve concentré sur un nombre réduit de divisions.

Et dans bien des cas, la lutte locale entre libéraux reste une question de choix, pour les électeurs de notre parti, entre des candidats ayant chacun leur mérite particulier.

A Montréal, il y a eu quatre acclamations : deux libéraux dans Saint-Louis et Sainte-Anne, M. Bercovitch et le docteur Conroy, et les deux députés conservateurs des divisions ouest, MM. Gault et Smart.

La lutte dans les autres divisions, — y compris toutes les divisions canadiennes-françaises, — est animée ; et la variété des questions municipales forme le fond de la discussion.

A vrai dire, même dans ces divisions, les candidats ouvertement conservateurs sont plus que rares : on se présente comme démocrate, indépendant, ouvrier, contre le candidat franchement libéral et libéral tout court, supportant le gouvernement Gouin.

Nous comptons fermement que le vote de l'électorat se portera avec empressement vers ce dernier, car Montréal n'a eu qu'à se louer du gouvernement Gouin.

Les difficultés administratives de Montréal n'ont pas eu d'avis plus attentif et plus zélé que le gouvernement. Il fallait concilier les désirs du peuple avec les intérêts de notre ville, problème ardu et auquel on a tenté successivement plusieurs solutions : mais toutes l'ont été avec désintéressement absolu et dans le meilleur intérêt de notre ville.

Nous avons la promesse formelle du premier ministre, qu'à la prochaine session de la législature, il prendra les moyens de donner à notre population une administration conforme à ses vœux.

Il faut que Montréal marque pleine confiance au gouvernement de Québec, lundi prochain, et qu'elle élise ses candidats.

Elle coopérera ainsi avec intelligence et sagesse à l'œuvre de réforme municipale à laquelle tous doivent contribuer et qui suscitera de nouveau l'attention de la législature à la prochaine session.

Québec et les autres provinces

Il n'y a pas longtemps, un grand et important journal du Royaume-Uni, *The Financial Post*, disait : "La province de Québec est la plus riche et la plus étendue du Dominion. Le gouvernement y administre la chose publique avec prudence et économie. Aussi, sa position financière est excellente et son avenir plein de promesses."

En effet, si nous étudions la position financière des provinces, nous, on se rend facilement compte que la bonne vieille province de Québec peut soutenir avantageusement la comparaison avec ses voisines.

Ainsi la Colombie-Britannique a une dette de \$21,000,000 soit de \$52.50 par tête (recensement de 1911) sans tenir compte d'obligations indirectes se chiffrant à près de \$75,000,000, ou de \$182.50 par tête.

La Saskatchewan avait, en 1916, une dette de \$24,000,000 ou de \$48.00 par tête ; le Manitoba, une dette de \$26,900,000 ou de \$58.50 par tête ; l'Ontario, une dette de \$58,000,000 ou de \$23.00 par tête ; le Nouveau-Brunswick, une dette de \$10,800,646 ou de \$30.85 par tête et la Nouvelle-Ecosse, une dette de \$13,410,980 ou de \$27.24 par tête.

Enfin, Terre-Neuve qui, demain, cherchera à s'annexer au Canada, a une dette de \$38,163,000 ou de \$152.00 par tête.

Or, la dette consolidée de notre province est de \$39,827,769.53 ou de \$19.75 par tête de la population constatée au recensement de 1911, ou de \$16.73 par tête, du recensement provincial de 1917.

La dette de la province de Québec est la moins élevée de toutes les dettes des diverses provinces.

Encore pour retarder la paix

Au moment où l'on était en droit d'espérer la signature prochaine du traité de paix, voilà qu'il se produit trois incidents qui pourraient ajourner de plusieurs semaines, peut-être, cet événement si impatientement attendu.

L'Allemagne, en dépit de toutes ses hésitations, allait être forcée, à contre-cœur il est vrai, de se rendre aux exigences des Alliés, mais voilà que d'autre part le Sénat américain intervient à son tour et réclame des modifications importantes.

De par la constitution américaine, le président peut négocier des traités pourvu qu'il obtienne le concours des deux-tiers du Sénat ; seulement à l'heure qu'il est, le Sénat discute une proposition à l'effet de faire enlever du traité de paix le projet d'une société des nations ; s'il fallait que cette proposition fût adoptée, la conclusion de la paix serait indéfiniment retardée.

Il y a de plus la démission du cabinet Orlando à Rome qui pourrait bien nuire à l'expédition des affaires de la Conférence. Signor Orlando faisait partie du Big Four et sans lui pourra-t-on poursuivre les travaux déjà si lents de la conférence ?

Il faudra donner le temps à l'Italie de se choisir un nouveau cabinet ; puis ce cabinet formé il faudra étudier les questions qu'on entend amener devant la conférence. Avec le sentiment de méfiance et de mécontentement qui se manifeste en Italie, n'a-t-on pas le droit de penser qu'il faudra encore beaucoup de temps avant de ramener la Conférence à son travail ?

Enfin, il y a le changement de gouvernement en Allemagne qui pourrait bien aussi compliquer de plus en plus les choses et reculer la date du jour si ardemment désiré.

Pourtant on aurait pu se passer de ces incidents ; le monde entier soupire après le jour qui lui donnera la paix, et ce jour s'éloigne de plus en plus. Il n'est pas étonnant que les peuples s'énervent. Aussi assiste-t-on à un spectacle bien pénible d'un monde qui, après avoir été bouleversé par la guerre, est aujourd'hui bouleversé par les problèmes de la paix.

Tant que la paix ne sera pas conclue, le malaise et le mécontentement persisteront, et il ne faudrait plus de retard, sans quoi les pires catastrophes pourraient bien se produire : car le monde est comme sur un volcan.

L'Entretien des Routes Provinciales

On veut quelquefois reprocher au gouvernement Gouin d'avoir construit des routes, mais de ne pas les entretenir.

Le reproche est des plus inévitables. Le département de la Voirie, depuis le printemps de 1917, a établi un système d'entretien régulier et permanent pour les routes provinciales. Comme en France, le travail est fait par des cantonniers à qui on alloue des sections et qui ont charge de les maintenir en bon état.

Ainsi, il y a trois cantonniers sur la route Lévis-Jackman ; quatre sur la route Montréal-Québec, un sur la route Sherbrooke-Dorval, un sur celle de Chambly, et un sur le Boulevard Edouard VII. Ces cantonniers ont charge d'environ trente milles de chemin respectivement et ils doivent surveiller l'entretien général, faire les réparations nécessaires, visiter les ponts et ponceaux et voir à l'écoulement régulier des eaux. Ce système depuis son établissement, a donné d'excellents résultats.

Pour préserver la surface de la route macadamisée entre Montréal et Québec, le département de la Voirie a entrepris de la recouvrir d'une surface de "fluxphate". Cent vingt milles ont été ainsi traités en 1918, et le reste sera fait cette année.

Plus de conservateurs

Le "Citizen" commente les élections de Québec : "Les perspectives, écrit le confrère, c'est que le parti conservateur va être complètement éliminé dans la province."

Et comme, à Ottawa, il a fait place à un unionisme hybride, on peut dire que le grand parti des Cartier et des MacDonald est mort.

Les Questions Municipales

Le discours de sir Lomer Gouin a singulièrement éclairci l'horizon, et on s'en apercevra lundi.

La parole claire et convaincante du premier ministre a porté.

Bonnes Routes et Colonisation

Lorsqu'il s'est présenté devant les électeurs en mai 1912, sir Lomer Gouin, jugeant que le crédit de la province était des plus satisfaisants, soumit au peuple sa nouvelle politique de voirie. Il déclara que si la chose était nécessaire, le gouvernement dépenserait dix millions de dollars, vingt millions même pour doter Québec d'un bon système de routes.

Il a tenu parole et veut maintenant continuer son œuvre, en même temps que donner à la colonisation un essor sans précédent.

Les Dates

Le 8 juin 1908, le 15 mai 1912 et le 22 mai 1916 : telles sont les dates où le gouvernement Gouin a reçu l'endorsement populaire.

Celle du 23 juin 1919, sera plus belle et le triomphe plus complet encore.

Le Tarif

La question du tarif est réglée, disent les unionistes.

Elle est réglée... au parlement ; mais il restera à voir ce que les électeurs de l'ouest, et ceux du Dominion en général, en penseront.

Les Quatorze

Quatorze députés unionistes ont voté contre le budget ; et c'est un chiffre ! Sans doute, le gouvernement Borden a eu quand même une forte majorité ; mais une pareille défection n'est pas sans importance.

Canadiens et Américains

Leur contribution respective à la Victoire

Les relevés officiels ne permettent pas encore de comparer d'une façon exacte et définitive les sacrifices accomplis par les États-Unis et le Canada respectivement pour aider au triomphe des Alliés.

Mais le "World" de New York met en regard les pertes subies par les deux pays, dans le tableau suivant :

Canadiens. Américains
Morts à la guerre. 59,147 72,804
Blessés. 155,839 196,884
Prisonniers. 3,049 4,534

Les chiffres portent pour les Canadiens, jusqu'au 15 janvier dernier, et pour les Américains, jusqu'au 11 avril. De sorte que la statistique américaine est grossie par le nombre de soldats morts de maladie ou à la suite d'accidents au cours de la période 15 janvier-11 avril. De plus, comme depuis l'armistice, les effectifs américains en Europe étaient cinq fois plus considérables que les effectifs canadiens, la mortalité due à des causes naturelles pendant cette période est aussi comptée dans les 72,804 morts américains et rend la comparaison inexacte.

Si l'on pouvait éliminer ces deux éléments de disparité et comparer les pertes subies dans la bataille, on trouverait donc probablement que les pertes canadiennes, considérées absolument, ont été les plus lourdes. Et combien davantage, si on les considère proportionnellement à la population des deux pays !

(Belgique-Canada de Bruxelles).

LE CANADA est imprimé et publié par la CIE DE PUBLICATION DU CANADA, Limitée, dont M. J. B. L. est le président et M. J. B. L. le gérant.

Pointe St. Louis, 100, rue Saint-Jacques.

L'Oeuvre du gouvernement Gouin

Pour l'enseignement technique

Dans son discours-programme à l'école Montcalm de Montréal, le 5 avril 1905, Sir Lomer Gouin avait dit, entre autres choses, au chapitre de l'instruction publique : "Il nous faut sans retard relever le prestige des carrières usuelles en aidant la création d'écoles techniques."

Donc, en 1905, promesse d'aider au développement de l'instruction technique et à la création d'écoles techniques. C'est le premier pas.

En 1906, reconnaissance officielle du principe et étude consciencieuse du système qu'il convient d'établir pour inciter les municipalités les plus importantes de la province à construire des écoles techniques.

En 1907, adoption de deux lois constituant la corporation de l'École technique de Québec et la corporation de l'École technique de Montréal, et les autorisant à établir et à diriger des écoles d'enseignement technique. Le gouvernement, pour sa part, s'engageait à garantir les emprunts contractés par ces corporations jusqu'à concurrence de \$775,000, pour l'école de Montréal et de \$500,000, pour l'école de Québec et 20. à accorder une subvention annuelle de \$40,000 à chacune de ces écoles à condition que les cités intéressées les subventionnent également.

On se mit immédiatement à l'œuvre et l'on décida de construire des écoles qui ne manqueraient pas de faire honneur à la province. On y réussit tellement bien que la "Royal Commission on Industrial Training", nommée par le gouvernement fédéral, déclarait, en 1913, après avoir parcouru plusieurs pays et visité un grand nombre d'institutions semblables, que l'école de Montréal était la mieux organisée qu'il lui avait été donné de voir. De son côté, "l'Evenement", journal canadien antipathique au gouvernement Gouin, disait, le 10 octobre 1916, que "pour l'enseignement ménager et l'enseignement technique que la province de Québec a appréciés avant ses voisins, on verra que loin d'être en arrière des peuples d'Amérique et d'Europe nous traçons des sentiers par où d'autres pourront suivre un jour." Témoignage aussi flatteur que mérité.

Enfin l'œuvre du gouvernement était comprise et son effort loué par ses adversaires ! C'est la plus précieuse justification de sa politique. Mais, avant d'atteindre à la louange, à combien de critiques souvent amères le gouvernement ne fut-il pas en butte ?

On lui reprochait d'avoir un amour désordonné pour les grosses et dispendieuses constructions. Cependant, c'est un fait admis aujourd'hui que, pour la construction et l'équipement de nos écoles de Montréal et de Québec, la dépense a été loin d'être exagérée. Ces deux écoles ont coûté, terrain, bâtiments, mobilier et outillage compris, une somme de \$1,275,000.00, alors que la seule école de Toronto n'a pas coûté moins de deux millions de piastres.

On reprochait encore au gouvernement de ne penser qu'à Québec et à Montréal et de négliger les autres centres de la province. Reproche bien futile, puisque sir Lomer Gouin avait déclaré en 1907, en parlant des écoles que l'on projetait de fonder dans nos deux principales villes : "Ces institutions, si nos vœux se réalisent, feront souche, et, avant longtemps, chaque centre industriel et commercial de notre province devra posséder, au moins, une école du genre de celles que nous entendons établir d'abord à Québec et à Montréal."

Depuis 1912, une somme de dix millions de dollars est annuellement votée pour aider au maintien d'écoles techniques en dehors des cités de Québec et de Montréal. En 1914, la loi 4 George V, chapitre 25, était adoptée en vue de favoriser la création d'écoles techniques ou de cours professionnels.

Ces encouragements n'ont pas été inutiles et les écoles techniques sont en excellente voie de faire tâche d'huile. Il en existe à Shawinigan, une autre à Beauveville et un troisième à Sherbrooke.

En 1918, le statut 8 George V, chapitre 42, créait la corporation de l'École technique des Trois-Rivières. Le gouvernement promettait de garantir ses emprunts jusqu'à concurrence de \$150,000.00 et à lui donner un subside annuel de \$10,000.00. L'école est actuellement en construction et elle fera assurément l'orgueil de la cité trifluvienne.

Enfin, lors de la dernière session, le gouvernement a voulu favoriser la construction d'écoles semblables à celle des Trois-Rivières dans les centres si florissants de Saint-Hyacinthe, de Hull et de Sherbrooke. (Dans ce dernier endroit, il se donne déjà des cours techniques, mais dans un local insuffisamment outillé.) Le gouvernement, comme il l'avait fait pour Trois-Rivières, s'est engagé à garantir les obligations des corporations nouvellement créées pour un montant de \$150,000.00 et à allouer un octroi annuel de \$10,000.00 à chacune d'elles.

Le nombre des élèves qui, en 1917-18, s'étaient fait inscrire dans les dix-huit écoles techniques, était d'environ 1400.

Ajoutons en terminant que le gouvernement paie, depuis 1907, une subvention annuelle de \$5,000 au "Montreal Technical Institute" pour l'aider à donner le soir, des cours industriels. Ces cours du soir sont actuellement suivis par 1,400 élèves.

En résumé, le gouvernement accorde actuellement pour l'enseignement technique industriel :

À l'école technique de Montréal \$40,000

À l'école technique de Québec 30,000

Aux écoles techniques situées hors de Montréal et Québec	10,000
Au "Montreal Technical Institute"	5,000
Aux écoles d'arts et manufactures	16,000
Inspecteur de l'éducation technique	1,000
	\$102,000

Toutes ces subventions annuelles, à part celle accordée aux écoles d'arts et manufactures, ne sont octroyées que depuis l'arrivée au pouvoir de sir Lomer Gouin.

ANNIVERSAIRES

DIMANCHE LE 22 JUIN

Le "Canada" offre ses meilleurs souhaits à

Sa Majesté Georges V, qui a été couronné à Westminster Abbey, le 22 juin 1911.

(On se rappelle que le premier ministre du Canada d'alors, fut l'un des principaux figures aux grandes cérémonies du couronnement.)

L'honorable sénateur Bolduc, né à St. Victor de Tring, Qué., le 22 juin 1847. Notaire. Résidence, Ottawa.

M. Honneur le juge Blaise Ferdinand Letellier, de la Cour Supérieure de Québec, né à Lévis le 22 juin 1862. Résidence, Québec.

M. Arthur Lachance, C.R., né à Québec, le 22 juin 1868.

M. John A. Pearson, de Darling et Pearson, architectes, et un des architectes pour la restauration des nouvelles Bâtisses du Parlement à Ottawa, né à Derbyshire, Angleterre, le 22 juin 1867. Résidence, Toronto.

M. Thibaut Rinfret, C.R., né à Montréal le 22 juin 1879. Il fut un des brillants élèves de son temps au Collège Ste-Marie et devenu depuis un des meilleurs avocats de notre province. M. Thibaut Rinfret est aujourd'hui candidat ministériel dans Laval ; il en sera le député lundi. Quarante ans dimanche.

A STRASBOURG

La ville heureuse

La ville heureuse, c'est Strasbourg, la noble, la brillante, la française ville de Strasbourg. Par cette journée ensoleillée, elle apparaît dans toute sa grâce, avec ses vieux monuments vénérés, ses larges places, ses opulents étalages, sa paisible et féconde agitation.

Mais ce qui frappe le Parisien, c'est l'air de sérénité et d'intime satisfaction qui se manifeste par les visages et les allures de chacun. Ce n'est plus l'hubérisme enthousiaste des premiers jours de la délivrance ; mais une satisfaction consciente, réfléchie, un apaisement raisonné qui tient plus du bonheur peut-être que de la joie, quel qu'il soit de la joie aussi.

Il y a foule partout, au marché, pourvu abondamment, aux théâtres, aux cinémas, dans les tramways, les gares, les rues surtout, où les promeneurs se mêlent aux gens affairés. Beaucoup d'enfants qui rient, jouent, mélangent le patois alsacien à une langue française que par un effort touchant, ils essaient de bien parler. Il n'y a plus d'affiches allemandes qu'il n'y a de soldats allemands. Et que de soldats, d'officiers français ! Ils se sentent regardés avec bienveillance, avec attendrissement presque ; car pour les gens de Strasbourg, comme pour tous les Alsaciens, c'est la fin d'un long cauchemar, et l'uniforme français, c'est le symbole de l'affranchissement. Or nous vivons de symboles autant que de réalités.

La vie matérielle est facile. Alors que partout ailleurs il y a des restrictions, on se croirait revenu, à des prix relativement modestes, aux apanages de l'Ami Fritz.

Les récentes promesses d'être belles, les industries, si la paix est signée, pourront rapidement prospérer, car l'introduction en franchise, dans toute l'Allemagne des produits essentiels alsaciens est assurée pour cinq ans. Et enfin le remboursement du papier allemand, au pair, a été pour tous, grands ou petits, une opération financière extrêmement fructueuse. Par conséquent, si les Alsaciens sont heureux par patriotisme, ils le sont aussi par l'attente d'amélioration de leur bien-être.

Les Allemands ont parlé de l'expulsion cynique, brutale, de leurs fonctionnaires. Absurde mensonge ! Certes, on ne les a pas gardés, ces fonctionnaires peu désirables et ils ont dû partir, mais ce n'est qu'après maints délais, dans des conditions de confort, et presque de luxe, qui font un contraste singulier avec les procédés que ces mêmes Allemands ont employés jadis à Lille ou à Bruxelles.

Il faudrait conseiller aux pessimistes d'aller passer quelques heures (ou quelques jours) à Strasbourg. Ils changeraient peut-être de langage. Peut-être parfois trouveraient-ils que la police n'aurait aucun avantage à être tracassière, que toutes les mesures de prohibition, d'expulsion, d'investigation sont superflues ; tout de même, à moins que le pessimisme ne soit adhérent à leur mentalité, ils seraient forcés de dire que Strasbourg est la ville heureuse, la plus heureuse de l'Europe entière, en mai 1919.

J'espère même, qu'après la signature de la paix les gens de Mayence, ou de Cologne, ou de Coblence, voyant de regret, en constatant la différence de leur sort avec le sort des Strasbourgeois. Ils n'auront pas besoin d'une longue étude de psychologie ; il leur suffira de faire deux ou trois pas dans la rue, d'entrer au hasard dans une boutique, et d'interroger un passant, le premier venu. Et ils se diront peut-être en voyant qu'ils vont rester soumis à Ebert, à Scheidemann, au Reichstag, et autres somités prussiennes : Quel dommage de ne pas être Strasbourg !

Charles RICHEL.

GUERIT LE CATARRHE de la VESSIE et toutes les écoulements en 24 HEURES sans cesse de l'écoulement de l'urine. SANTAL MIDY. Capsules Midy. Vendu par tous les pharmaciens.



No 186. — TRUST AND LOAN COMPANY OF CANADA, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires pour la province de Québec, dans la cité et district de Montréal, demanderesse ; contre JOSEPH-ADELARD DESCARRIES, de la cité de Lachine, défendeur.

1. Un emplacement situé au coin nord-ouest de Broadway et 20e avenue, en la cité de Lachine, connu et désigné au plan et livre de renvoi officiels de la ville de Lachine comme étant les subdivisions numéros quarante-un, quarante-deux, quarante-trois, quarante-quatre, quarante-cinq, quarante-six, quarante-sept, quarante-huit, quarante-neuf et cinquante et des quatre-vingt pieds sud de la subdivision numéro cinquante-huit du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-trois (41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50-59), laquelle dite partie du lot numéro cinquante-huit (58) est bornée comme suit : au sud par la subdivision quarante-six (46), à l'est par les subdivisions cinquante-neuf et cinquante (59 et 60), à l'ouest par les subdivisions numéros quarante-sept et quarante-huit (47 et 48) du dit lot No deux cent quatre-vingt-trois, et au nord par le résidu du dit lot. La propriété ci-haut ne forme qu'un seul emplacement et mesure en front cent quatre-vingt-six pieds sur la Broadway par une profondeur de cent quatre-vingt-dix pieds sur la 20e avenue, plus ou moins — avec les bâtisses dessus construites ;

2. Un lot de terre situé dans la cité de Lachine, ayant front sur la rue Saint-Joseph, connu et désigné sous le numéro deux cent soixante et dix-sept (277) des plans et livre de renvoi officiels de la ville de Lachine — avec les bâtisses dessus construites ;

3. Un lot de terre situé dans la dite cité de Lachine, ayant front sur la 18e avenue, connu et désigné sous le numéro trois cent treize, trois cent quatorze, trois cent quinze du lot originaire No deux cent quatre-vingt-trois (313, 314 et 315 de 293) des plans et livre de renvoi officiels de la ville de Lachine — avec les bâtisses dessus construites ;

4. Un lot de terre situé au coin nord-est de la rue Saint-Jacques et de la 16e avenue, dans la dite cité de Lachine, connu et désigné au plan et livre de renvoi officiels de la ville de Lachine comme étant les subdivisions Nos vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept et vingt-huit du lot originaire No trois cent quatre-vingt-quinze (25, 26, 27 et 28 de 395) des plans et livre de renvoi officiels — avec les bâtisses dessus construites ;

5. Un lot de terre ayant front sur la 17e avenue, dans la dite cité de Lachine, connu et désigné sous les numéros quatre cent trente-neuf, quatre cent quarante, quatre cent quarante-un du lot originaire No deux cent quatre-vingt-trois (439, 440, 441 de 293) des plans et livre de renvoi officiels de la ville de Lachine — avec les bâtisses dessus construites.

Avis est par le présent donné que la vente des immeubles ci-dessus qui devaient avoir lieu le 22ème jour de mai dernier, à mon bureau, en la cité de Montréal, aura lieu au même endroit le ONZIEME jour de JUILLET prochain, à DIX heures du matin.

No 3924. — DAME LOUISE PREFONTAINE de la ville de Belœil, district de Richelieu, épouse contractuellement séparée de biens de Herménégilde Dubois, fils, commerçant, au même lieu, et ce dernier pour autoriser son épouse aux fins des présentes, demanderesse ; vs AMÉDÉE GEOFFRION, défendeur.

Un emplacement formant une superficie d'environ six mille sept cent vingt-cinq pieds, situé dans la paroisse de Saint-Bruno, faisant partie du lot connu et désigné sous le plan et et au livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Saint-Bruno, sous le numéro cent vingt-quatre (124) ayant cinquante pieds de largeur en prenant la ligne d'arrière comme mesure, sur cent cinquante-six pieds de longueur dans la ligne sud-ouest et cent treize pieds dans la ligne nord-est, le tout mesure anglaise ; borné en front au nord-ouest, par le chemin public de la Rabatallière, en profondeur et des deux côtés par le surplus du dit lot numéro officiel cent vingt-quatre, appartenant à Adélaïde Benoit — avec une boutique de voitureur et une boutique de forge et autres bâtisses y érigées.

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Bruno, le ONZIEME jour de JUILLET prochain, à ONZE heures du matin.

No 2800. — ALGERIC OUMET, demandeur ; vs JOSEPH CORMIER, défendeur.

Un terrain sis et situé dans le village de Sainte-Rose (aujourd'hui la ville de Sainte-Rose), comté de Laval, contenant soixante et quinze pieds et sept pouces de largeur sur quatre-vingt pieds et six pouces

de profondeur, soit une superficie de six mille quatre-vingt-quatre pieds, le tout plus ou moins, avec boucherie, crèmerie et autres dépendances, dessus construites, et avec les machineries ; les outils et outillages, et avec tous leurs accessoires servant à l'exploitation des dites boucherie et crèmerie ; ce terrain faisant partie du lot de terre connu et désigné sous le numéro 158 sur le plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Sainte-Rose, dans le comté Laval, étant borné comme suit en front par la rue du Cimetière, en arrière par la propriété de J.-Ludger Bélanger ou représentants faisant partie du dit lot 158, d'un côté au nord par la partie du dit lot appartenant au dit J.-L. Bélanger ou représentant ; et borné en front cette dite partie du dit lot par la Grande rue du village de Sainte-Rose, et de l'autre côté au sud, par les propriétés de Samuel Desjardins et Damien Cyr, faisant aussi partie du dit lot 158 ; sujet le dit immeuble à un droit de passage à pieds ou en voiture en commun pour le dit Ludger Bélanger, ses héritiers et ayant-cause, et le propriétaire de la dite boucherie et leurs représentants sur la ligne du dit lot 158, longeant la propriété du dit Samuel Desjardins, le long d'un fossé qui divise la propriété de Joseph Cormier de la propriété appartenant au dit Samuel Desjardins. Ce passage en commun entre le dit Ludger Bélanger et le dit Joseph Cormier, leurs héritiers et ayant-cause, existant à perpétuité pour communiquer de la dite rue du Cimetière jusqu'au dit lot, cent cinquante-sept du même cadastre, le long du dit fossé de ligne.

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Sainte-Rose, le ONZIEME jour de JUILLET prochain, à ONZE heures du matin.

No 1581. — JAKE CLINE, demandeur ; vs M. GOLDFARB, défendeur.

La moitié nord-ouest de la subdivision cinq cent (501) du lot originaire numéro onze (11 n.o., 11-501), des plans et livre de renvoi officiels du village de la cité Saint-Louis ; borné en front par la rue Clarke — avec les bâtisses dessus érigées.

Pour être vendue à mon bureau, en la cité de Montréal, le ONZIEME jour de JUILLET prochain, à UNE heure de l'après-midi.

Le Sheriff.

L.-J. LEMIEUX.

Bureau du Sheriff.

Montréal, 19 juin 1919.

Cartes Professionnelles

Avocats

GEOFFRION, GEOFFRION & PRUTHOMME

107 RUE ST-JACQUES
Bureau des affaires
Victor Geoffrion, C.R.
Aimé Geoffrion, C.R.
J. Alex. Pruthomme, L.L.L.
Boîte postale 1075. Téléphone Main 36.

Médecin et Chirurgien

Dr Amédée Demers

Ex-interne à l'Hôpital Notre-Dame
541 St

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Cour Supérieure, Division de Prati-

c, 20 juin, 1919.

Président: Honorable Juges Bru-

nou.

Jugements rendus dans les causes

suivantes:

Women's Attire Limited, en liqui-

dation et E. R. Paquet et al. liqui-

dation. Requête pour possession d'ef-

fets; accordée, quant aux frais seu-

lement la liquidation, sauf recours.

A. Dagenais vs. I. Lavioie. Motion

du défendeur, pour changer de gar-

dien; renvoyée, avec dépens.

Elzéard Denis vs. Dame Malvina

Catalud et vir. Exception dilatoire;

accordée, dépens à suivre.

P. H. Larivière vs. J. Burelle et

D. L. Ledue, intervenant. Motion du

demandeur pour le renvoi de l'inter-

vention; permis de produire attente-

ment, motion accordée, pour les

frais à suivre.

Dame Jane Came Jenkins vs. Ja-

mes Gilbert. Jugement pour deman-

deur. Archibald, juge.

Dame C. May Jack vs. Beauchar-

nois Electric Co. Motion de la défen-

dresse pour détails; renvoyée, avec

dépens.

Les commissaires d'écoles, pour la

municipalité scolaire de la Côte St-

Michel, district de Montréal vs. H.

Munroe. Jugement pour demandeur.

Napoleon Lamotte vs. Canadian

Electro Products Limited et Nap.

Lamotte en reprise d'instance, requé-

rant. Jugement ordonnant au requé-

rant de reprendre l'instance.

A. Cici vs. Walter Lowmyer Co. of

Canada Limited. Jugement pour

\$450 et dépens.

Dame Jeannette Maud Crutenden

et vir. vs. Almy's Limited. Motion de

la demanderesse pour définir les

faits par le jury; accordée, dépens

réservés. Ducas, juge.

R. Prud'homme et al. vs. H. Dupuis

et al. et The Laval Park Amusement

Co. et al. mis-en-cause. Motion des

défendeurs Dupuis et Aubry pour dé-

lais; accordée en partie, 8 jours de

délai, dépens à suivre.

Michael Colanico vs. Canadian Car

& Foundry Co. Limited. Motion de

la défenderesse pour détails; accor-

dée, 10 jours de délai, dépens à sui-

vre.

La Banque des Marchands vs. Al-

bert Forest et al. Motion de la de-

manderesse pour mode de signifi-

cation; accordée.

Dame Marie-Louise Lord vs. Hor-

medias Joubert. Requête de la de-

manderesse pour citer en justice en

séparation de corps et domicile; ac-

cordée, dépens à suivre.

Arthur Goudreau vs. Fraser Bra-

ce Co. Limited. Requête civile; ren-

voyée sans frais.

J. O. Bonnier ex-qual vs. N. Adler

et Dame Esther Ralkin et al. mis-

en-cause. Motion du mis-en-cause

pour possession d'effets; accordée en

par les cautions justifiant de leur

solvabilité le 20 courant à 11 h. a.m.

au greffe. Motion du demandeur

pour transporter les effets; ren-

voyée sans frais.

P. Papis vs. St. Lawrence Sugar

Refineries Limited. Motion de la de-

fenderesse pour péremption d'instan-

ce; accordée, avec dépens.

Gilbert Benoit vs. Dame C. Pru-

neau. Requête du demandeur pour

garde de l'enfant; accordée.

Dame Yvan Elizabeth et al. vs. John

Snarks. Jugement pour deman-

deur. Demers, juge.

H. Williams vs. A. Lapierre et Da-

me A. Lapierre. T.S. Motion du

demandeur pour étendre le délai, pour

tous les biens meubles et immeubles de la compagnie, de plus que le 27 janvier 1919, il a fait opposition à la vente, demande qui lui a été accordée par l'hon. juge Bruneau; qu'aucun avis dudit liquidateur n'a été donné pour la vente des dits immeubles.

Il déclare donc qu'il est de l'intérêt des créanciers, que la vente des dits immeubles soit faite par vente privée ou autre vente que les inspecteurs et le liquidateur décideront, et qu'en conséquence le sheriff rapporte immédiatement les immeubles saisis ainsi que les procédures sur eux, et que la saisie soit déclarée illégale et nulle.

Les demandeurs répondent qu'ils n'ont pas été parties au jugement ordonnant la mise en liquidation de la compagnie défenderesse, et que par conséquent la nomination du liquidateur n'a aucun effet pour eux.

Le tribunal a été d'opinion que les demandeurs avaient le droit de faire émettre un bref d'exécution pour la saisie des dits immeubles et de les faire vendre; que la saisie par le Sheriff de Montréal comme légale, que les procédures de la liquidation n'annulent pas les procédures du sheriff, et que les défendeurs ont fait à tort, par leur opposition, le renvoi de l'opposition, et déclarent la saisie exécution légale et valable, et condamnant les opposants à payer les frais.

IL OBTIENT \$4,052.50.

Un jugement important a été ren-

du hier après-midi par l'honorable

Juge Archibald, de la Cour Supérieure, dans la cause de Joseph Alexander

vs. la "Montreal Tramways Co."

Alexander poursuivait la Montreal

Tramways Company pour un montant

de \$5,000, à titre de dommages, ré-

sultat d'un accident dont le deman-

deur a été victime et qu'il impute à la

négligence d'un employé de la compa-

gnie.

Le demandeur a été frappé par un tramway le 22 mai 1917, qui lui fractura une jambe et lui infligea d'autres blessures.

Alexander qui avait opté pour un procès par jury a eu gain de cause.

Le jury a attribué la responsabilité de la défenderesse au manque de précaution du garde-moteur en conduisant le char à une trop grande vitesse.

Les dommages accordés se répartissent comme suit:

Pertes de gages \$1,000, souffrances, \$500. Raccourcissement, perte de force dans une jambe et diminution de capacité \$2,500, soins médicaux \$50, ambulance \$25.00, formant un total de \$4,052.50.

Les procureurs du demandeur étaient Me Maegher et Henri Crépéault.

POUR UN ACCIDENT DE TRAM-

WAY

L'honorable juge Greenfield a ren-

du hier jugement, hier, dans la cause

de O. H. Chesterfield vs. "Montreal

Tramways Co." La compagnie de

défenderesse a été condamnée à payer

au demandeur la somme de \$75.50

et les frais pour blessures et domma-

ges causés à la femme du deman-

deur lors de collision de tramway.

Voici les faits de cette cause: Le 29 avril dernier, l'épouse du demandeur se trouvait dans un des tramways de la compagnie, lors qu'une collision se produisit, qui causa des blessures et des dommages aux vêtements de la femme du demandeur, lesquels dommages il estime à \$100.

La compagnie de son côté alléguait que la collision est due à des circonstances de force majeure, indépendantes de sa volonté. De plus elle conteste le montant des dommages, et estime la valeur réelle à \$24, lequel montant elle a offert au demandeur.

Un jour considérant les dommages causés et les frais qu'ont nécessités le transport de la victime à l'hôpital, accède à la demande du demandeur pour un montant de \$75.50.

TRIBUNE LIBRE

Les solécismes de la "Presse"

turque

Nos lecteurs se rappellent sans

doute que, dans notre numéro d'au-

jourd'hui, les élèves du Cours de Li-

térature de Laval ont pris la peine,

certains d'entre eux, de relever un

certain nombre de solécismes dans

un article du Turc de la "Presse". Hier

la "Presse" a défendu son Turc.

Nous ne pouvons nous dispenser de citer intégralement ce plaidoyer qui fait le plus grand honneur au patron et à l'accusé. Le voici:

"Un professeur de littérature qui, en lisant une chronique de journal, se scandalise d'un lapsus typographique tel que celui-ci: AUTANT QUE PEUT SE FAIRE, et qui s'empresse d'attacher à ce lapsus (de machine, le plus souvent) l'épithète solécisme, peut-il être considéré comme un homme sérieux et averti? Evidemment celui-ci ne sait pas comment se fait la composition rapide d'un journal quotidien, et il ne doit pas être un très fort critique littéraire."

Or la vérité est que nous ne savons absolument pas ce que le professeur pense des solécismes de Turc. Nous constatons seulement que les élèves une grande sévérité sur ce point. Cette sévérité est excessive peut-être. Ces jeunes gens auraient dû tenir compte au malheureux Turc du milieu déplorable où il traîne son existence. Peut-être aussi ont-ils reproché à Turc un solécisme qui a été commis par la machine de Turc ou par la machine de la "Presse". Mais la "Presse" a trop d'honnêteté pour ne pas nous faire connaître le véritable solécisme de Turc; celui qui sa machine a voulu maladroitement corriger. Turc avait d'abord écrit: AUTANT QUE SE PEUT FAIRE. Nous comprenons que la machine, qui est probablement de marque française se soit cabrée là-dessus. Car enfin on dit bien en turc: AUTANT QUE SE PEUT FAIRE; mais, en français, il faut dire: AUTANT QU'IL SE PEUT FAIRE.

La "Presse" conclut que si les élèves du Cours de Littérature ont si peu de tolérance pour les solécismes de ses rédacteurs et de ses machines, c'est que leur professeur n'est pas un homme sérieux et averti; qu'il ne doit pas être un très fort critique littéraire. La conclusion nous paraît très judicieuse; car l'indulgence pour les solécismes est, chez les lecteurs

NOTRE FETE NATIONALE SERA CELEBREE AVEC GRAND ECLAT

Un magnifique programme a été préparé pour la célébration de la Saint-Jean-Baptiste. — La soirée des traditions populaires.

Il est heureux que, cette année, par tout le pays, l'on recommence à célébrer la fête nationale de solennelle façon. N'avons-nous pas l'insupportable avantage d'avoir pour patron le précurseur du Christ, dont la solennité se place au temps où la nature canadienne est en plein renouveau et tout exubérant de vie? Notre peuple devrait y voir un symbole: celui de la confiance qu'il faut avoir dans les destinées de notre race. La montée de la sève signifie qu'avec les années nous trouverons des forces toujours nouvelles, pour livrer les luttes et soutenir les résistances qui s'imposent.

Dans notre ville, la prochaine célébration de la Saint-Jean-Baptiste ne manquera pas d'éclat. Le matin du 24, un imposant cortège, composé au Parc Edouard VII, à la Côte St-Paul, traversera plusieurs quartiers de l'ouest de la ville, en suivant les rues Angers, de l'Église et Wellington, jusqu'au Parc Marguerite-Bourgeoys.

Le départ de ce défilé est fixé à 9 h. 30. Il se compose de:

1.—Six sergents de ville à cheval.

2.—Un commissaire-ordonnateur.

3.—Le Conseil et les membres de la section de Verdun.

4.—Un peloton d'écoliers, chacun portant un petit drapeau tricolore.

5.—Char allégorique: Marguerite Bourgeoys enseignant aux enfants des colons de Ville Marie.

6.—Enfants de Verdun.

7.—Le Conseil et les membres de la section Desrochers.

8.—Un peloton d'écoliers.

9.—Le Conseil et les membres de la section d'Iberville.

10.—Char allégorique: Le Moine d'Iberville, accomplissant l'un de ses exploits à la baie d'Hudson.

11.—Un peloton d'écoliers.

12.—Harmonie Saint-Zotique.

13.—Un commissaire-ordonnateur.

14.—Le conseil et les membres de la section Bourget (Saint-Henri).

15.—Un peloton d'écoliers.

16.—Le conseil et les membres de la section Notre-Dame-de-Grâce.

17.—Le conseil et les membres de la section Saint-Paul.

18.—Char allégorique: Les trente sections de l'Est et du Nord de la ville.

19.—Le conseil et les membres de la section Cavellier de la Salle; le conseil général et ses invités.

Sur son parcours, le cortège passera sous plusieurs arcs, entre autre celui qui la section Verdun fait ériger à l'angle des rues de l'Eglise et Wellington.

A 10 heures 30, au Parc Marguerite-Bourgeoys, Mgr Georges Gauthier, évêque auxiliaire, dit la messe sous un baldachin rustique. Le chant de cette messe sera conduit par M. J. N. Charbonneau, directeur de la Schola Cantorum.

On est prié d'observer que, s'il pleut, la messe sera dite à l'église Saint-Charles, sans que l'honneur de la célébration en soit changé.

C'est M. l'abbé Almé Boileau, vicaire à Saint-Henri (et non M. l'abbé G.-E. Boileau, que nous l'avons déjà dit par une regrettable erreur), qui prononcera le sermon de circonstance.

Immédiatement après l'office religieux, M. le président général de la Société dévoilera deux tablettes historiques, libellées l'une en français et l'autre en anglais, et qui diront pourquoi le nouveau parc de la Pointe Saint-Charles porte le nom de Marguerite-Bourgeoys.

L'issue de cette cérémonie, le conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste, le conseil de la section Cavellier de la Salle, MM. les présidents des autres sections et quelques invités d'honneur seront les hôtes de Dames de la Congrégation. On prendra le goûter à la ferme Saint-Gabriel, qui fut construite et habitée par Mgr Marguerite-Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation de No-

tre-Dame.

A huit heures du soir, au Monument National, il y aura veillée des traditions populaires (folk-lore), sous le patronage de notre grande Société nationale.

LA SOIREE DES TRADITIONS POPULAIRES AU MONUMENT NATIONAL.

Le 24 juin au soir, des chanteurs, conteurs, danseurs et violonneux d'au-

trefois nous donneront une incompara-

ble occasion d'apprécier la belle hu-

manité de nos vieux temps. Cette so-

rée de traditions populaires (folk-

lore) est donnée à titre gracieux à

tous les membres de la Société Saint-

Jean-Baptiste par son Conseil général.

Sur présentation de sa carte de socié-

taires, on a droit à deux sièges. Ce-

pendant, pour répondre à de nombreu-

ses demandes, quelques sièges de la

galerie sont en vente chez Granger,

Beauchemin et Archambault. On peut

retenir une loge en téléphonant au se-

crétariat (Main 8355) jusqu'à lundi

après-midi.

Voici le programme, préparé avec

la collaboration de M. E. Z. Massicotte.

M. Victor Morin présente les artistes

de leurs pièces traditionnelles.

1. Allocution. Nos traditions popu-

laires, par M. Victor Morin, président

de la Société Saint-Jean-Baptiste, de

la Société historique de Montréal et de

la Société Royale du Canada.

2. Chansons. Les Erables, M. Adol-

phe Tison.

3. Airs de violon: a) Le Cotillon

des Dames, b) Le Money Musk, M.

Arsène Jarry.

4. Chanson et conte: a) En revenant

de Chateauguy (Chanson minée)

b) Le Cordonnier et la Fleuse,

(Conte miné), M. Philias Bédard.

5. Chansons: a) Envoyons de l'av-

ant, nos gens! (Chanson d'aviron),

b) Le Fil de la Roie s'en va chassant,

(Chanson de métier), M. Vincent-Fer-

rier de Repentigny.

6. Chanson de France: La Berge-

rie et le Roi (Pastourelle du XVIIIème

siècle), Mlle Yvonne Montet.

7. Chanson: "La Fille du Cantinier

(chanson de danse, à répons). Chan-

te et danse par la famille Dagenais

(Madame Major, née Dagenais, 60 ans;

M. Dagenais, 65 ans; M. Jean-

Baptiste Dagenais, 69 ans; M. Oli-

vier Dagenais, 75 ans; M. Maxime Da-

genais, 78 ans.

8. Accordion. "Airs Canadiens".

M. Joachim Simard.

9. Chanson. "Ma mère m'envoie

au marché" (randonnée double), M.

Philias Bédard.

10. Airs de violon: a) "La Gati-

neuse" (gigue double); b) "La que-

relle du vieux et de la vieille" (Mé-

lodique imitative), M. Médard Bou-

gie.

11. Violon et basse. "Gigue sim-

ple" (danse). Danseur: M. Henri

Groulx; violonneux: M. Médard Bou-

gie.

12. Chanson. a) "L'autre bord

de la Grande Ile" (Chanson de mœurs)

b) "Mon père, je voudrais me mar-

ier" (parodie psalmodique), M. Vin-

cent-Ferrier de Repentigny.

13. Danse sur air de gimbardes "Le

Mardi-Gras" (gigue double). Dan-

seurs: MM. Israël et Olivier Dage-

nais; guimbardes: M. Dagenais-

Major.

14. Contre. "Le Jeu d'Épinette".

M. Joseph Roussel.

15. Chanson. "Mon Merle" (ren-

gaine). M. Adolphe Tison.

16. Danse Gigue carrée. Dan-

seurs: la famille Dagenais, violonneux:

M. Médard Bougie.

17. Chant national. "O Canada".

Orchestre.

Sur présentation de sa carte de

dent d'honneur: Mgr Eugène Lapointe. Allocution: M. Eugène Lapointe, évêque de Saguenay. Allocution: Dr Georges Baril, président général de l'A. C. J. C. Allocution de M. Honoré Mercier, ministre de la Colonisation à Québec. L'organisation professionnelle agricole. Rapport présenté par M. Anatole Vanier, président du Comptoir coopératif de Montréal. Allocution de Son Honneur le maire de Chicoutimi, M. Elzéar Lévesque, avocat. Allocution du président d'honneur.

LUNDI, 30 JUIN

Matin, 7 h. 30. — Messe dans la

chapelle du séminaire pour les mem-

bres défunts de l'A. C. J. C. Déjeu-

ner.

Matin, 9 h. — Séance du seizième

conseil fédéral. Président d'honneur:

R. P. Edgar Colclough, S.J., auto-

niser-directeur de l'A. C. J. C. Prés-

ident actif: Dr Georges Baril. Rap-

port de la commission des lettres de

créance. Rapport du secrétaire, pré-

sente par M. J. C. Martineau, avocat,

vice-président du Comité central de

l'A. C. J. C. Rapport financier et ex-

posé bud

LES COURS ONT ETE FERMES A WALL ST.

TEXAS AND PACIFIC A GAGNE 9 POINTS ET TEXAS COMPANY DOUZE.

New-York, 20.—Si l'on recherche quels sont les facteurs qui ont pu influencer aujourd'hui, le marché de la bourse, il paraît évident que les événements de la situation extérieure ont suscité bien plus d'intérêt que les développements de la situation intérieure.

Les rapports annonçant la résignation du Cabinet allemand circulant déjà des l'ouverture de la Bourse et ont contribué à provoquer une certaine irrégularité des cours qui, cependant n'a pas duré longtemps et fut suivie d'un raffermissement général.

Durant la première séance et la séance intermédiaire, les spéculateurs, malgré la baisse des taux sur prêts à vue, ont toutefois agi avec plus de prudence qu'à l'ordinaire.

Bien que le volume des affaires soit moins considérable que durant les semaines précédentes, les transactions ont été assez nombreuses et comprennent surtout la plus grande partie des rails, des aciéries, des matériels et des spécialités sans exception les produits alimentaires.

Les pétroles, les moteurs et leurs accessoires ont moins largement participé à l'accumulation modérée d'un début, mais l'activité à cours de hausse de ces valeurs a été considérable au cours des transactions de la dernière heure.

L'intérêt qu'ont suscité les transports s'est principalement concentré sur les valeurs à faibles cotations, telles que celles de Texas and Pacific qui ont monté de 9 points et ont atteint un niveau qu'elles n'avaient encore jamais enregistré depuis la réorganisation de la compagnie.

Les autres valeurs en vue comprennent Texas Company qui a pris une avance de 12 points, United Cigars, U. S. Rubber, General Motors et un certain nombre de spécialités non classifiées qui, toutes, ont gagné de 2 à 4 points.

Le total des ventes a été de 1,300,000 parts.

Les obligations étrangères n'ont pas subi l'influence des événements politiques qui ont survenus, tandis que les valeurs domestiques, y compris le groupe des émissions de la Liberté, furent à peine soutenues.

Le montant des ventes, valeur au pair, a été de \$8,400,000.

STOCKS DE NEW-YORK

Cours fournis par la maison Brannen & Dupuis, Nos 95 et 97, rue Saint-François-Xavier.

Valeurs	Ouv.	Ferm.
Am. Can.	54 1/2	56 3/4
Am. Beet Sugar	86	87 1/2
Am. Can. Found.	110 1/2	110 3/4
Am. Loco.	8 1/2	8 3/4
Am. Smelting	112 1/2	114 1/2
Anacostia Mining	17	17 1/2
Atlantic	99 1/2	100 1/2
Baldwin Loco.	50	50 3/4
Balt. & Ohio	29	29 1/2
Bethlehem	29	29 1/2
Brook. Rapid	162 1/2	163 1/2
Can. Pac.	102 1/2	103 1/2
Central Leather	47 1/2	48 1/2
Consolidated F. & N.	70	72 1/2
Corn Product	45	45 1/2
Crucible Steel	33 1/2	34 1/2
Chino Copper	18	18 1/2
Cuba C. Sugar	33 1/2	34 1/2
Erie	18	18 1/2
General Motors	22 1/2	23 1/2
Great North. Ore.	46 1/2	47 1/2
Hide & Leather	32 1/2	33 1/2
Insulation Copper	87 1/2	88 1/2
Int. Marine	49	50 1/2
Int. Nickel	117 1/2	118 1/2
Int. Paper	56	56 1/2
Kennecott Copper	39 1/2	40 1/2
Lehigh Valley	47 1/2	48 1/2
Maxwell Motor	18 1/2	18 3/4
Mex. Petroleum	18 1/2	18 3/4
Missouri Pac.	21 1/2	22 1/2
N. Y. New Haven	39 1/2	40 1/2
Northern Pacific	97	98 1/2
Ohio Glass	27 1/2	28 1/2
Pressed Steel Car	84	85 1/2
Reading	27 1/2	28 1/2
Republic Iron	90 1/2	91 1/2
Rock Island	27 1/2	28 1/2
Rubber, U. S.	124 1/2	125 1/2
Southern Pacific	26 1/2	27 1/2
Southern Railroad	29 1/2	30 1/2
St. Paul	42 1/2	43 1/2
Texas Oil	26 1/2	27 1/2
Union Pacific	124 1/2	125 1/2
U. S. Steel	106 1/2	107 1/2
Utah Copper	86 1/2	87 1/2
Virginia C. H. L.	81 1/2	82 1/2
Woolens	112 1/2	113 1/2
Westinghouse	59 1/2	60 1/2

BEURRE ET FROMAGE

Danville, Qué., 20. — 1674 boîtes de fromage ont été vendues aujourd'hui à 29 7-8 cents la livre.

LA BANQUE ROYALE

La Banque Royale du Canada annonce l'ouverture d'une succursale dans chacune des localités suivantes: Rose Blanche, Terre-Neuve; Lintlaw, Sask.; Lindridge, sous-succursale de celle de South River; Busse Terre, Guadeloupe; Mount Hamilton, Ontario; majiam, Cuba; Whiccomagh, N.T.

The Sun Trust Company Limited

Exécution et administration testamentaires.
Administration de propriétés.
Perception des loyers.
Fiducie.
Préparation d'émission d'obligations.
Administration de fonds d'amortissement.
Liquidations et faillites.
Prêts hypothécaires.
Assurances générales.

BUREAU DE DIRECTION:
Baron J. d'Halewyn, Président
H. Schetagne, Vice-Président
Justinien Pelletier, 2d Vice-Président
J. C. Gagné, Secrétaire-Treasorier
Chas. Ed. Arpin, Directeur-Gérant
Honorable J.-L. Perron, C.R.
Léopold Lacroix
Dr J.-P. Laporte
Treffle Bastien
J.-C. Hébert
J. A. E. Gavrin.

99 RUE SAINT-JACQUES
Casier Postal 1180, Montréal
Tél. Main 2926 et 2927.

TRAM. POWER EN VEDETTE SUR LE MARCHE LOCAL

PLUS DE QUATRE MILLE PARTS ONT CHANGE DE MAINS ET LA COTE A MONTE DE TROIS POINTS

Bien que le volume des affaires ait considérablement diminué au marché de la Bourse locale, la plupart des valeurs actives se maintiennent à des niveaux soutenus. Vers l'heure de midi, il s'est produit toutefois, une légère dépression attribuable à la baisse enregistrée à Wall Street par suite des rumeurs politiques venues d'Europe.

Steel of Canada a été l'une des valeurs les plus actives de la première séance et a de nouveau monté à 70, pour clôturer à ce niveau, après avoir débuté à 69 1-4, ce qui constitue un gain net de 1 point depuis la veille. Dominion Iron était en hausse de 1 1-2 à 55 1-2.

Spanish River ordinaire a donné lieu à un chiffre important de transactions et s'est maintenu à l'entour de 32 pour fermer à 32 1-3, comme la veille. Les parts de priorité se sont négociées de 106 à 106 1-2 l'après-midi, soit également sans changement depuis la veille.

Au compartiment des hors-liste, Tram. Power a fait preuve d'une animation inusitée. Pas moins de 4,630 parts ont changé de mains dont plusieurs lots de 100 à 500 parts et un lot de 1,060 parts.

Ayant débuté à 18, le cours de cette valeur a monté à 20 et a fermé à 19 1-4, soit un gain net de 3 points. National Breweries a continué d'être actif et a gagné 1 point durant la première séance en montant à 135 et a fermé à 134 1-2, ce qui fait une avance d'un 1-2 point.

Brazilian a fermé en hausse de 1-4 de point à 59 1-2. Brompton a perdu 1-2 point à 61 1-2. Wayagamack était à 47 3-4. MacDonald s'est négocié à l'entour de 29, Bell Téléphone sans changement à 119, Converters à 56 1-2, B. C. Fishing a gagné 1-2 point à 54, Smelters 3-4 de point à 29 3-4 et North. Am. Pulp & Paper a fermé à 6, après avoir touché 6 1-4.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Bell Tel.	10 à 118, 3 à 118, 20 à 119, 2 à 119, 65 à 119
Brazilian	35 à 59 1-2, 100 à 59 1-2
Detroit Ry.	4 à 106, 18 à 105
M. L. H. & P. Cons.	Civic Investment 10 à 85
Mont. Tram. Débitures	\$8500 à 72 1-4
Quebec Ry.	25 à 19
Toronto Ry.	5 à 41
Abitibi	Débitures — \$100 à 100
Asbestos Corp.	50 à 72
B. C. Fishing	25 à 54
Brompton	15 à 62 1-2, 22 à 62, 25 à 61 1-2, 25 à 61 1-2
Canadian Car	10 à 32 3-4, 55 à 33
Canada Cement	60 à 68 1-2
C. Converters	80 à 55, 40 à 58 1-2
Cons. Smelting	150 à 29, 2 à 30
Dom. Glass	85 à 57
Dom. Steel Corp.	100 à 65 1-4, 5 à 65
Laurentide	1 à 228
National Breweries	124 à 124, 100 à 124 1-2, 100 à 124 1-4, 45 à 124 1-2, 25 à 124 1-2, 125 à 125
Quebec Paper	15 à 125, 1 à 125
Spanish River	245 à 32 1-4, 120 à 32, 25 à 31 7-8, 40 à 32, 120 à 31 7-8, 135 à 32, 10 à 31 7-8, 50 à 32, 75 à 32
Steel Co. of Can.	5 à 69, 75 à 69 1-4, 170 à 69 1-2, 165 à 69 7-8, 355 à 69 1-4, St. Lawrence Flour Mills — 10 à 195 3-4
Wayagamack	5 à 49
Emprunts de Guerre	Dominion 1925 — \$900 à 99, \$5000 à 100 3-8
Débitures 1927	— \$7000 à 102, 2 x \$500 à 102, \$1500 à 102
Débitures 1922	— \$200 à 101 1-2, 10 x \$50 à 101 1-2, 20 x \$100 à 101 1-2, \$3000 à 101 1-2, \$2000 à 101 1-2, \$2000 à 101 1-2, 2 x \$50 à 101 1-2, \$1000 à 101 1-2
Débitures 1922	\$900 à 101 3-4, \$101000 à 102, 14 x \$100 à 101 3-4, 23 x \$100 à 101 3-4, \$1750 à 101 3-4, 9 x \$100 à 101 3-4, \$4800 à 101 3-4, \$15000 à 102, \$500 à 101 3-4, 2 x \$100 à 101 3-4, \$500 à 101 3-4, \$800 à 101 3-4, 4 x \$100 à 101 3-4, \$750 à 101 3-4, \$1200 à 102, \$200 à 101 3-4, 3 x \$50 à 101 3-4, \$100 à 101 3-4
Débitures 1927	\$50 à 104, 3 x \$50 à 104, \$550 à 104
Débitures 1922	\$1500 à 105 3-4, \$1000 à 105 3-4, 10 x \$100 à 105 3-4, \$2000 à 105 3-4, \$1500 à 105 3-4, 2 x \$50 à 105 3-4, \$16550 à 105 3-4, 2 x \$50 à 105 3-4, \$10200 à 105 3-4, \$2000 à 105 3-4
Débitures 1927	\$5350 à 107 1-4, \$150 à 107
Préférentielles	Ames Holden — 25 à 86, Canadian Car — 50 à 81, Canadian Cement — 10 à 101 1-2, 2 à 101
Can. Steamship	10 à 84 3-4
Dom. Iron	19 à 97
Spanish River	1 à 106
Spanish River 1914	75 à 98
Obligations	Cedars Rapids — \$1000 à 89, \$3000 à 88 3-4
Cot. Cotton	\$7000 à 59 3-4, 2 x \$1000 à 59 3-4, \$2000 à 59 3-4, \$1000 à 59 3-4
Dom. Iron	\$2000 à 59 3-4, \$1000 à 59 3-4
Can. Steel	\$1000 à 59 1-2, \$1500 à 100, \$500 à 100
Wayagamack	\$2000 à 87 3-4, \$1000 à 87 3-4
Banques	Marchands — 5 à 195, 5 à 198, Montréal — 15 à 217, 25 à 217, 10 à 217

VENTES DE L'APRÈS-MIDI

Bell Tel.	2 à 119
Brazilian	5 à 59 1-2, 10 à 59 1-2
Brompton	5 à 61 1-2, 25 à 62, 10 à 61 1-2
Can. Cottons	100 à 81
C. Converters	10 à 56 1-2
Cor. Smelting	35 à 29 3-4
Dom. Steel Corp.	105 à 65 1-2, 100 à 65 5-8
Laurentide	50 à 226 1-2
Macdonald	25 à 29, 10 à 29 1-4, 124 à 29
Nat. Breweries	25 à 124 3-4, 25 à 124 3-4, 10 à 124 3-4, 15 à 124 3-4, 50 à 124 3-4, 50 à 124 3-4, 150 à 124 3-4
Spanish River	35 à 32 1-8, 305 à 32 1-4, 20 à 32 1-8, 75 à 32, 55 à 32 1-8
Steel Co. of Can.	170 à 70, 25 à 70
St. Lawrence Flour Mills	10 à 195
Wabasso Cotton	5 à 86
Wayagamack	50 à 47 1-2, 35 à 47 1-2
Emprunts de Guerre	Dominion 1922 — \$1000 à 101 1-2, \$1200 à 101 3-4, 2 x \$1100 à 101 1-2, \$1500 à 101 1-2
Débitures 1922	\$1000 à 102, \$21000 à 101 3-4, \$1000 à 101 3-4, 6 x \$50 à 101 3-4, \$50 à 101 3-4, \$11500 à 101 7-8, \$750 à 101 3-4, \$1000 à 102, \$150 à 101 3-4, 4 x \$100 à 101 3-4, \$2000 à 101 3-4, \$40000 à 102, \$50 à 101 3-4
Débitures 1927	21 x \$100 à 103 1-2, 2 x \$50 à 103 1-2, \$500 à 103 1-2, 2 x \$50 à 103 1-2
Débitures 1922	\$250 à 105 3-4, \$1000 à 105 3-4, \$450 à 105 3-4, \$2000 à 105 3-4, \$1000 à 105 3-4, \$400 à 105 1-2
Débitures 1927	\$100 à 106 7-8, \$50 à 106 3-4, \$2000 à 107
Préférentielles	— 10 à 85, Atlantic Sugar — 400 à 92, 20 à 94, Canada Cement — 50 à 101, Can. Steamship — 2 à 85, 10 à 84 3-4, 1 à 85
Spanish River	185 à 106, 30 à 106
Obligations	Montréal — Woods Manufacturing, un dividende trimestriel régulier sur les parts de priorité de 13-4 pour cent, payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 27 juin.
Marchands	2 à 198, 2 à 198
Molsons	5 à 195
Royale	30 à 215 1-2, 10 à 215 1-2, 5 à 215 1-2

LA BOURSE DE PARIS

Paris, 20. — Les cours ont été fermes aujourd'hui à la Bourse de Paris. Les ventes françaises trois pour cent étaient à 62 francs 30 centimes au comptant. Le change sur Londres était coté à 20 francs 85 centimes. Le dollar a varié de 6 francs 40 centimes à 6 francs 45 1-2 centimes.

SPANISH RIVER EN HAUSE A TORONTO

Toronto, 20.— Les valeurs les plus actives aujourd'hui à la Bourse de Toronto furent Brazilian, Spanish River; Steel of Canada et Can. Steamships Lines. Plusieurs autres valeurs furent négociées, mais le chiffre de leurs transactions furent plus restreints.

Les cours furent généralement fermes, mais aucun d'eux n'a enregistré des fluctuations bien considérables. Spanish River toutefois a monté à 33 pour fermer à 32 1-2.

Les transactions se sont réparties comme suit:

10 Atlantic Sugar R'y.	à 94, 94 1-4, 94, 94 1-4
25 Barcelona	à 101-8
315 Brazilian, T. L. & P.	à 59 1-4, 59 5-8, 59 1-4, 59 5-8
115 B. C. Fishing	à 54, 54, 53 1-2, 54
5 Burt, F. N., préf.	à 93 3/4
10 C. Car & F. Co.	à 32
31 Canada Cem.	68 3-4, 68 3-4, 63 3-8, 63 3/4
150 Can. St. Lines	à 50, 50, 49 1/2, 50
15 Can. Ste. Lines, préf.	à 84 3/4
25 Can. Loco.	à 77 1-2
33 Cons. Smelters	à 29, 29 1-2, 29, 29 1-2
7 Consumers' Gas	à 148
175 Dom. Cannery	à 47, 47 3/4, 47, 47 1-2
25 Dom. Steel Corp.	à 63 3-8
25 Mackay	à 78 1-2
10 Mackey, préf.	à 67, 67 1-2, 67, 67 1-2
295 Spanish River	à 32 1-2, 33, 32 1-4, 32 1-4
290 Steel of Canada	à 69 1-4, 70, 69 1-4, 70
Hors Liste.	
1000 Hollinger	à 665, 665, 662, 662
75 Blake Lake	à 4 1-2, 4 1-2, 4 1-8, 4 1-8
50 Blake Lake, préf.	à 10
2000 Adanac	à 17
2000 Lake Shore	à 101, 101, 100, 101
199 McIntyre	à 182, 182, 180 1-2, 180 1-2
125 N. A. Pulp	à 6, 6 1-4, 6, 6 1-4
Mines.	
200 Coniags	à 282
1000 Crown Reserve	à 34
Banques.	
10 Hamilton	à 184
1 Royal	à 215 1-4
Emprunts de Guerre.	
200 Emprunts de guerre, 1925	à 100
2000 Emprunt de guerre, 1931	à 100 1-4, 100 1-8, 100 1-8
26400 Emprunt de guerre, 1937	à 101 7-8, 101 1-2, 100 3/4, 100 3/4
5190 Bons de la Victoire, 1922	à 101 3/8, 101 3/4, 101 1-2, 101 1-2
29500 Bons de la Victoire, 1923	à 101 1-2, 102, 101 1-2, 101 5-8
1350 Bons de la Victoire, 1927	à 104 1-2, 104 1-2, 103 7-8, 104
95600 Bons de la Victoire, 1933	à 105, 105 7-8, 105, 105 1-2
46550 Bons de la Victoire, 1937	à 107, 107 1-2, 107, 107 1-4

"O'CONNOR SILVER MINES"

Parmi tous les districts argentifères du monde, l'un des plus forts producteurs est celui de Cobalt, situé dans le nord de l'Ontario. L'argent fut découvert en cet endroit au cours de la construction du chemin de fer du Temiskaming and Northern Ontario en 1903; de fait, c'est l'ouverture de ce chemin de fer qui a donné lieu à la découverte de ces gisements devenus si fameux depuis, qui ont donné jusqu'en 1918 au-delà de 250,000,000 d'onces d'argent et qui, selon la déclaration de l'honorable Arthur Cole, ingénieur du gouvernement de l'Ontario, ont rapporté jusqu'au 31 décembre 1916, des dividendes se montant à \$67,459,852.41. Mais ce calcul a été fait il y a deux ans, alors que l'argent se vendait de 48 à 60 cents l'once. Aujourd'hui, l'argent en lingot est coté à New-York, de \$1.10 à \$1.12 l'once et l'on peut, dès lors, se figurer tout ce que représente de richesses naturelles et de revenus pour les compagnies, ces mines d'argent de Cobalt.

LA VALEUR DES MINERAIS ACTUELS

Si l'on estime que le filon n'a que 200 pieds de longueur par 100 pieds d'épaisseur et les 2-3 de sa largeur actuelle; nous pourrions tirer une quantité de minerai dont la valeur doublerait toute notre capitalisation, soit \$1,000,000.

MAINTENANT UN MOT A CEUX QUI FONT DES PLACEMENTS D'ARGENT: Réalisez-vous qu'il faudrait 333 chars de 35 tonnes chacun, ce qui comprendrait plus de 16 trains à raison de 20 chars chacun pour retirer tout l'argent qui a été produit à Cobalt.

UN MOT AUX SAGES SUFFIT.

Ne restez pas immobiles et ne manquez pas votre chance. Nous sommes sincères en vous faisant cette proposition et nous croyons consciencieusement que nous vous fournissons une grande occasion de vous procurer en temps opportun une riche mine, où l'on utilisera judicieusement votre argent à votre avantage. Venez nous voir, nous et toutes les perspectives que nous offrons; voyez aussi Albert O'Connor, un mineur, que l'on peut admirer sur les coupes au moment où il entreprend d'abord de développer cette propriété.

REMARQUEZ LE FILON LA OU LA FLECHE DESCEND ET INDIQUE ALBERT O'CONNOR.

Nous ne vendons que des actions du Trésor. Achetez vos actions immédiatement.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison Brannen & Dupuis, Nos 95 et 97, rue Saint-François-Xavier, Montréal.

Valeurs	Ouv.	Ferm.
Adanac	17	18
Apex	3 1/4	4
Baldwin	43 1/2	44
Beaver	2 7/8	3 1/2
Crown Res.	31	32
Davidson	63	64
Dom. Est.	33	33 1/2
Dom. Lake	12 1/2	14 1/2
Dom. Mines	2 1/2	3
Gifford	2 1/2	3
Hollinger	6 1/2	6 7/8
Kirk Lake	41	42
Lake Shore	1 1/2	1 1/4
McIntyre	1 1/2	1 1/2
McKinlay	1 1/2	1 1/2
Mining Corp. of Can.	1 1/2	1 1/2
Norway	15	17
Nipissing	11 1/2	11 7/8
Onbir	3 1/2	4
Pete Lake	10	10 1/2
Pore Crown	29	30
Pore Vipond	22 1/2	23
Schumacher	26	27
Silver Leaf	3	3 1/2
Teck Hughes	21	22
Temisk.	38 1/2	39 1/2
Thompson	2 1/2	3
Trethewey	38	39
Vac Oil & Gas	12	12 1/2
West Dome	12	12 1/2
Keora	16	16

DIVIDENDES DECLARES

Montréal — Woods Manufacturing, un dividende trimestriel régulier sur les parts de priorité de 13-4 pour cent, payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 27 juin.

New York — International Mercantile Marine, un dividende régulier de 3 pour cent sur le stock préférentiel et sur le stock ordinaire, payable le 1er août.

LE CANADA est imprimé et publié par LA CIE DE PUBLICATION DU CA. NADA, Limitée, dont M. J. B. Lapointe est le Gérant-général, au bureau, Numéro 21 rue Saint-Jacques.

The O'Connor

SILVER MINES

cé — No 1, \$1; No 2
 \$3; No 3, \$5 la boîte. Ex-
 vente chez tous les phar-
 maciens, ou expédié
 franc de port sur récep-
 tion de l'argent. Pam-
 phlet gratuit. Adresse: THE COON
 MEDICINE CO., TORONTO, ONT. (Au-
 stralia) Windsor

SI LES PILULES ROUGES

de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, ont guéri tant de femmes, pourquoi ne vous guériraient-elles pas, vous qui êtes faibles, anémiques et qui souffrez.



Mme ANTOINE LANGLOIS,
229 rue Kirouac, St-Malo, Québec.

Je ne m'étais pas bien rétablie après la naissance d'un enfant et je croyais qu'il en était fait de ma santé. Depuis trois mois je ne faisais pas l'oeil et j'avais de fortes palpitations de coeur. J'étais cependant obligée de vaquer à mes occupations et c'est en me soutenant à une chaise que je pouvais marcher. L'air trop grand me suffoquait. J'avais des douleurs de côté, de dos et tous les remèdes que j'avais pris ne m'avaient rien fait. J'ai ensuite essayé les Pilules Rouges et, comme après l'emploi de quelques boîtes le sommeil semblait me revenir, j'ai eu l'espoir que je guérirais. Au bout d'un an je me portais très bien. Je puis en toute sincérité recommander les Pilules Rouges aux femmes malades et épuisées comme le remède le plus propre à leur faire du bien. — Mme Antoine Langlois, 229, rue Kirouac, St-Malo, Québec.

FAIBLESSE EXTREME

Deux maladies prématurées, à quelques mois d'intervalle seulement, m'avaient affaibli extrêmement et avaient jeté le désordre dans tout mon système. Mauvaise digestion, constipation, maux de tête, vertiges, insomnies, voilà ce que j'avais à souffrir. J'étais depuis quatre mois dans cet état lorsque je décidai de prendre les Pilules Rouges sur les instances d'une voisine qui avait été guérie par ce remède. J'en prends depuis deux mois seulement et déjà je me sens bien. — Madame Houle, 10, rue Lévis, Québec.

CONDAMNEE A ETRE OPEREE

A l'âge de dix-huit ans j'ai commencé à prendre les Pilules Rouges parce que j'étais bien faible. On me disait que j'étais consumptive. J'avais beaucoup toussé et craché. De plus je souffrais tellement d'un mal interne que j'avais peine à marcher. Les médecins voulaient absolument m'opérer, ce à quoi je me suis toujours refusée ainsi que ma famille. J'avais commencé à travailler jeune à la manufacture et j'avais toujours été sans précaution. En lisant les journaux je vis les nombreuses guérisons faites par les Pilules Rouges ; je décidai d'en acheter et je les pris si régulièrement qu'au bout de six mois je me trouvais beaucoup mieux. Après l'emploi de cinquante-deux boîtes j'étais complètement guérie. Je n'ai plus l'air d'une consumptive comme autrefois. Je suis mariée, mère de plusieurs enfants et si je suis une femme forte et me porte bien, je le dois aux Pilules Rouges. — Mme Fred. Fréchette, 98, Railroad, North Side, Cohoes, N.-Y.

FAIBLESSE

Après la naissance de mon bébé je suis restée bien faible et j'ai été des semaines à éprouver des vertiges, des bourdonnements d'oreilles, des maux de reins. Les témoignages des femmes ramenées par les Pilules Rouges, et que je lisais dans les journaux, m'inspirèrent confiance dans ce remède. Je me mis à en prendre et les forces me sont rapidement revenues ; en même temps se sont dissipées les douleurs que je ressentais. — Mme François Ménard, 23 1/2, rue Bonaventure, St-Malo, Québec.

DYSPEPSIE NERVEUSE

A l'âge de quatorze ans ma mère me fit prendre des Pilules Rouges parce que je souffrais de grande faiblesse, que ma digestion était mauvaise, que j'avais de gros maux de tête, des gonflements, que j'étais nerveuse et que je dormais peu. On appelait mon cas "dyspepsie nerveuse". Ma santé s'est remise complètement et je suis la petite mère la plus heureuse et la mieux portante. Mes deux enfants sont gras et en bonne santé. Je fais tout mon ouvrage de maison sans aucune fatigue et si je jous maintenant d'une bonne santé je sais que je le dois aux Pilules Rouges. — Mme Léo Gadoua, 15, rue Remsen, Cohoes, N.-Y.

FAIBLE, PALE ET CHETIVE

Une grave opération m'avait enlevé mes forces et mon énergie et laissé des maux de dos, de tête, de reins, de jambes. La moindre occupation me paraissait une montagne. J'étais devenue très pâle et très chétive. Les Pilules Rouges m'ont rétablie et m'ont rendue si heureuse que je me fais un devoir de les recommander aux femmes faibles et souffrantes. — Mme Alfred Therrien, 31, rue St-Dominique, Bienville, Québec.

RETOUR D'AGE

Depuis quelques années je souffrais de divers maux dus à l'âge critique. Trois médecins m'avaient traités mais sans résultat. Une sœur me conseilla l'emploi des Pilules Rouges et il m'a suffi de quelques boîtes de ce bon remède pour guérir ma faiblesse, mes maux de reins, de jambes et me donner le courage dont j'avais besoin. Je n'ai que des louanges à faire maintenant des Pilules Rouges qui m'ont si bien rétablie et si jamais je suis malade, je ne prendrai pas d'autre remède. — Mme John Hébert, 21, Lancaster, Cohoes, N.-Y.

RETOUR D'AGE

Des maux de toutes sortes étaient survenus avec le retour de l'âge. Mes forces étaient déjà épuisées par le travail et la famille ; ma faiblesse s'accroissait encore, puis j'eus des douleurs de reins, des maux de tête, de dos, des étourdissements, des sensations de chaleur suivies de frissons. J'avais entendu dire que les Pilules Rouges sont un puissant remède pour les femmes arrivées à la période critique, je les ai prises durant deux ans et je me suis complètement remise. Malgré mon âge avancé, aujourd'hui j'ai conservé ma bonne santé. — Mme Calixte Lavallée, Notre-Dame de Lévis, Québec.

FAIBLE ET TRES PALE

Depuis mon jeune âge je souffrais d'une douleur de dos qui s'augmentait toujours. Les médecins disaient que j'avais une maladie des os. Mais un jour un rhumatisme inflammatoire se déclara. J'en guéris, mais restai très faible et pâle. Les Pilules Rouges m'étant grandement recommandées, je les ai employées et je puis affirmer que ce remède est sans égal pour donner des forces et faire du sang. — Mademoiselle Léontine Chamberland, 91, rue Latour, Québec.

FAIBLESSE EXTREME

Une hémorragie m'avait mise dans un état de faiblesse extrême. Etait ensuite survenue des maux de tête, des digestions pénibles, des suffocations et des gonflements après les repas. J'ai pris des Pilules Rouges et je me suis complètement remise. — Mme Raoul Therrien, 11, rue St-Sophie, Lauzon, Lévis, P.Q.



Mme ERNEST CHARRETTE,
1, rue Congress, Cohoes, N.-Y.

Les Pilules Rouges étaient le remède favori de ma mère et c'est elle qui me les a recommandées. Elles m'ont guérie de faiblesse générale, de mauvaise circulation, de douleurs internes et de toutes sortes de maux. J'avais commencé à travailler trop jeune et la solide constitution que je paraissais avoir n'avait cependant pu soutenir. Aujourd'hui que j'ai le moyen de me refaire rapidement des forces nouvelles par l'emploi des Pilules Rouges, je me propose bien d'en prendre avant de me laisser abattre pour que l'anémie ne m'atteigne pas. — Mme Ernest Charrette, 1, rue Congress, Cohoes, N.-Y.

CONSULTATIONS GRATUITES au No 274, rue St-Denis, Montréal, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les femmes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 60c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

THEATRES

AU PRINCESS

L'annonce de Charlie Chaplin et de l'artiste sur "Jazz" Frisco ne peut qu'attirer le public des bons théâtres au Princess la semaine prochaine. Le film de Chaplin est la dernière nouveauté du célèbre comédien. Il a pour titre "Sunbyside". C'est le premier numéro d'une série nationale que Chaplin doit jouer en Amérique. Frisco, danseur de "jazz", est accompagné de sa fameuse partenaire El Chicago, Laurette McDermott et de son "jazz band". Il a déjà fait sensation à New-York, Philadelphie, Nouvelle-Orléans, Chicago et dans d'autres grands centres américains, avec le même programme qu'il exécutera ici.

W. Clathe Miller, qui s'est acquis une excellente réputation à Montréal au cours d'une saison qu'il a donnée avec Percy Meldon à l'Orpheum, présentera une pièce romanesque intitulée "Adam Killjoy" d'un charme séduisant.

Bonita et Lew Hearn, deux favorites du Broadway, dont la vogue est connue, seront entendues dans un pot-pourri "Bits of Musical Comedy" fait de chants, de danses et de gais dialogues.

Un second dialogue des plus amusants est aussi tenu par Eddie Borden et Frederick Courtney, débordant d'humour.

Pour finir, le duo Eddie, danseurs de fantaisie et Lillian Lane, brillante chanteuse.

ORPHEUM

Les amateurs du théâtre anglais seront heureux d'apprendre que la direction de l'Orpheum a mis à l'affiche, pour la semaine prochaine, "Upstairs and Down", la délicieuse comédie de Fanny et Frederick Matton.

L'histoire de cette comédie est si finement présentée. C'est la vie d'un jeune couple à sa résidence d'été de Long Island.

Plusieurs incidents drôles viennent égayar la vie tranquille du jeune couple. Le tout se termine de la meilleure façon du monde.

LOEW'S

Un programme du plus vif intérêt sera exécuté la semaine prochaine au théâtre Loew's. Deux numéros sensationnels de vaudeville et de nombreux films le composent.

"Résista", est une femme phénomène que personne ne peut lever de terre si elle s'y refuse. Elle a défié tous les plus robustes athlètes du Canada et des Etats-Unis qui n'ont réussi à la faire bouger. "Résista" ignore la source de sa force. Elle en connaît l'étendue et c'est tout. Les spécialistes, curieux d'étudier ce cas, attribuent cette force à la puissance de la volonté combinée à une résistance physique extraordinaire.

"Résista" permet à tout l'auditoire d'essayer de la soulever pour mettre sa force à l'épreuve.

Le célèbre artiste Bernardi est aussi remarquable. Il éprouve avec une vitesse étonnante la tenue, le caractère et la voix de tous les plus grands chanteurs de l'heure. Pour ne pas laisser son public, il opère ses transformations devant lui.

En plus, Patrick et Otto, comédiens excentriques ; Bayes et England, dans une pièce avec adaptation musicale, et les frères Burke et Kendall qui jouent un lever de rideau intitulé "The De-

monstrators".

Pour la section cinématographique, Charlie Chaplin dans sa plus récente création burlesque : "Sunbyside" d'un tout autre genre que celles déjà projetées.

William S. Hart est aussi le héros d'un film captivant : "The Money Corral".

Pour finir, les Loew's British Canadian News.

PARC DOMINION

On dirait que la température est sur la liste de paie du Parc Dominion cette saison. Le résultat est que la semaine, le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin, et restera au programme toute la semaine. Le 29 juin et durant toute la semaine, Mlle Jessie Nichols, la reine des écuyères, anciennement du cirque Barnum et Bailey, donnera des exhibitions insurpassables jusqu'à présent. A partir du 30 juin et durant toute la semaine, la population de Montréal aura le privilège d'entendre Mme Pascova, la célèbre soprano, qui fera ses débuts sur la terre canadienne lundi, le 30 juin,

LA CAMPAGNE ELECTORALE

Sir Lomer Gouin se rend Aujourd'hui à Joliette

LE PREMIER MINISTRE IRA EXPLIQUER SA POLITIQUE DEVANT LES ELECTEURS DE JOLIETTE CE SOIR. — UNE GRANDE ASSEMBLEE AURA LIEU. — LA POPULATION EST TRES ENTHOUSIASTE DE CETTE VISITE DU PREMIER MINISTRE.

Le premier ministre a été l'objet d'une très enthousiaste réception à Shawinigan Fall, hier. La population lui a fait une chaleureuse ovation. Sir Lomer Gouin se rendra aujourd'hui à Joliette où il adressera la parole ce soir à une grande assemblée. Plusieurs orateurs l'accompagnent et on leur ménage une très belle réception.

La campagne électorale tire à sa fin. Dans tous les comtés et les divisions de Montréal et des environs, les candidats mettent toute leur énergie dans la lutte, et visitent le plus d'électeurs possible dans des séries d'assemblées successives auxquelles les auditeurs sont nombreux. Partout les libéraux sont des plus confiants. Dans les divisions de Montréal, la lutte se poursuit avec la même ardeur, plus si possible, et l'enthousiasme qui préside à leurs assemblées augure très favorablement. Des assemblées auront lieu ce soir encore dans toutes les divisions. Ce seront probablement les dernières avant la journée du vote. Certains candidats en tiendront probablement dimanche.

Les bureaux de vote, pour l'élection de lundi le 23 juin, seront ouverts de 9 heures a.m. à 5 heures p.m., partout où l'on a conservé l'ancienne heure; mais là où l'on avance les horloges d'une heure, le vote s'enregistrera de 10 heures a.m. à 6 heures p.m.

L'HON. NAPOLEON SEGUIN DANS SAINT-MARIE

M. Séguin a tenu deux magnifiques assemblées, hier soir, dans le nord de la division Saint-Marie. A chacune d'elles, il fut l'objet de chaudes ovations. La première assemblée eut lieu au coin des rues Gauthier et Dorion. Près de mille personnes étaient présentes et elles ne ménagèrent pas leur enthousiasme envers l'hon. Napoléon Séguin, le populaire représentant de la classe ouvrière dans le cabinet provincial. Cette assemblée eut lieu sous la présidence de M. H. J. David. Les orateurs parlèrent du balcon de M. R. Nantel.

La deuxième assemblée eut lieu sur la rue Panet, un peu plus au nord qu'Ontario. Là encore, il y avait beaucoup de monde et l'arrivée du ministre fut saluée de vifs applaudissements. M. H. Bellemare présidait.

Outre le candidat, dont nous résumons plus bas les discours, les orateurs suivants adressèrent la parole: Clément Durocher, J.-E. Brisset, Dr H. Desjardins, M.P., F.-X. Moisan, J.-A. Lamarre, échevin de Papineau. Voici un résumé du discours de M. Séguin:

L'HONORABLE M. SEGUIN
Le populaire représentant de la classe ouvrière dans le cabinet provincial a surtout traité de questions ouvrières. Il rappela ce qu'il avait fait dans le passé pour la classe d'où il était sorti et qu'il n'a jamais délaissée depuis qu'il a été élu député au parlement provincial. M. Séguin fut ovationné comme il lui est d'habitude donné de l'être dans sa division.

Ses premières paroles sont pour dire que l'heure était grave et qu'il était strictement nécessaire aux Canadiens français de s'unir sous un même sentiment de confiance dans le gouvernement que nous avons actuellement. Pour lui, il ne craint pas de faire la lutte. Il a eu un adversaire à la mise en nomination, mais cela ne l'empêche pas de garder la plus grande confiance en ses électeurs. Il se dit maintenant confiant qu'il retirera les belles majorités d'autrefois.

Ses sentiments au sujet de la classe ouvrière, personne ne peut les mettre en doute. Il a prouvé à maintes reprises ses sympathies pour les ouvriers plongés dans le malheur, par le manque d'ouvrage ou les grèves. Alors qu'il dirigeait un important commerce d'épicerie, son établissement était ouvert à tous ceux qui n'avaient pas l'argent nécessaire pour s'approvisionner ailleurs. Il peut prouver ce fait à n'importe quel temps et à quiconque voudra s'en rendre compte. Bien souvent il a dû intercéder auprès des autorités judiciaires pour sortir d'embarras des malheureux privés de tout. Ces actions, les ouvriers les reconnaissent, et en prouvent chaque jour leurs remerciements par des adhésions non équivoques.

M. Mathieu présente un programme qu'il n'aura sans doute pas de peine à réaliser, car la plus grande partie des lois ou réformes qu'il propose sont adoptées par le gouvernement Gouin. Le peuple ne peut certainement pas être dupe de ce candidat qui veut sans doute se payer sa tête. Le gouvernement a devancé M. Mathieu dans les réformes demandées par la classe ouvrière et il a l'intention de continuer dans cette voie.

M. Séguin parle vigoureusement de l'administration de Montréal. Il déclare que le peuple est le premier coupable, mais que le gouvernement Gouin n'avait pas l'intention de maintenir indéfiniment cette commission administrative contre laquelle il se déclare opposé. Le seul fait que l'électorat n'a pas son mot à dire dans les mesures qui sont adoptées, et que cela est le résultat du référendum de 1910 quand on demandait à l'électorat s'il voulait être administré par un bureau de contrôle ou par le système de commission alors en vigueur. M. Séguin rappelle la part qu'il a prise dans cette campagne contre ce bureau de contrôle. L'avenir lui a donné raison. Le bureau de contrôle a tellement désorganisé la ville de Montréal qu'il a fallu au gouvernement avoir recours à une mesure qu'il n'aimait pas lui-même, mais qu'il a dû adopter quand même pour sauver la métropole de la banqueroute.

M. Séguin déclare que les ouvriers sont maintenant officiellement représentés dans le cabinet provincial. Il dit de leur devoir de ne pas se désis-

L'Epouvantail du Tramway!

C'est celui que les oppositionnistes agitent maintenant pour apeurer l'électorat, et le soulever contre le gouvernement Gouin — L'odieuse d'une telle manœuvre est évident et le public doit être sur ses gardes.

N'ayant plus rien à exploiter contre le gouvernement Gouin, les oppositionnistes en désespoir de cause ont inventé l'«épouvantail du tramway».

Il faut les voir dans les quartiers populaires agiter cette question et débiter les plus odieuses insinuations contre le premier ministre, espérant ainsi, en appelant l'électorat, mieux l'amener à voter contre lui.

Les uns après les autres, les démocrates-libéraux, les soi-disant ouvriers, les soi-disant indépendants, les soi-disant autonomistes dénoncent les candidats libéraux, parce que, prétendent-ils, s'ils sont élus, on verra monter le prix du tramway. Des électeurs peu méfiants pourraient se laisser prendre à cette manœuvre et il est bon qu'on les mette des maintenant sur leurs gardes.

D'abord nous avons beau tourner et retourner sur tous ses côtés, cette question du tramway, nous ne voyons pas quel rapport elle peut avoir avec sir Lomer Gouin.

Quelle affaire le premier ministre peut-il avoir avec cette question qui a été réglée l'année dernière par une commission d'utilité publique.

On a tenté de soulever le sentiment populaire contre cette commission, et bien celui-ci est celui de ses dénonciateurs qui pourrait être comparé, tant au point de vue de l'intégrité qu'au point de vue de la valeur à aucun des membres de la commission des Utilités publiques? On dénonce encore la commission du tramway. Que les dénonciateurs, s'ils sont sincères, portent donc des accusations, précises de favoritisme ou de partialité contre aucun des membres de cette commission.

L'affaire du tramway a été longuement discutée dans les journaux, dans les réunions publiques, devant la commission et un contrat a été passé entre la ville et la compagnie.

Un contrat comporte l'assentiment de deux ou plusieurs parties sur un point. Or à qui fera-t-on croire que d'elle-même la compagnie peut briser le contrat et augmenter ses tarifs? Supposons même qu'elle en appelle à la législature, faut-il croire que le peuple ne fera rien pour protéger ses intérêts? La compagnie ne peut même pas prendre le public par surprise, puisqu'elle doit donner des avis et ne serait-ce pas le temps alors pour le peuple de s'organiser?

On dénonce encore l'augmentation des tarifs qui a été adoptée. Mais où est l'injustice? Il n'y a pas eu d'augmentation, mais une répartition des tarifs.

Le peuple, depuis des années, réclame une réduction de tarif et il l'obtient, et on dit qu'on lui exige un tarif plus élevé.

Le peuple a demandé un meilleur service, de meilleures voies, et on est en train de lui en donner.

Le peuple ne peut s'objecter à l'élévation des salaires des employés, puisque lui-même réclame un salaire plus élevé, alors rien d'étonnant que les tarifs

aient été élevés sur certains points, tandis qu'ils ont été abaissés sur d'autres.

Autrefois, arrivés aux anciennes limites de la ville, le voyageur devait payer un supplément de prix; aujourd'hui il peut aller avec son billet d'une limite à l'autre de la banlieue sans augmentation de prix.

Niera-t-on que c'est là une réduction importante? En ces jours de chaleurs, l'ouvrier n'a-t-il pas l'avantage de partir de chez lui et d'aller à Cartierville, par exemple, pour un billet de tramway, quand autrefois son billet ne valait que pour la rue Mont-Royal ou l'Avenue Victoria?

Quant au service et au matériel, nous défions n'importe lequel des oppositionnistes de nous donner le nom d'une ville, même en Amérique, où ils soient meilleurs.

D'ailleurs, pourquoi faire tant de potin et soulever tant de ressentiment parce que les tarifs, au dire des contradicteurs, auraient été augmentés?

Mais tous les chemins de fer du pays n'ont-ils pas augmenté les leurs? Mais toutes les compagnies de tramways des autres villes n'ont-elles pas élevé les leurs?

Qu'on nous cite donc un exemple d'une compagnie de transport publique ou privée qui ait diminué ses tarifs depuis trois ans.

Sont-ce les oppositionnistes qui dénoncèrent une augmentation de salaires aux employés du tramway? Sont-ce les oppositionnistes qui nous prouveront que la main-d'œuvre et les matériaux de construction n'ont pas augmenté de 50 à 100 pour cent?

Alors si les tarifs ont, comme l'affirment les oppositionnistes, été élevés, il n'y a pas lieu de s'étonner; c'est le contraire qui étonnerait.

Mais il y a une question bien simple à poser à ces bruyants contradicteurs: c'est de les mettre au défi de trouver le moyen d'administrer comme ils le prétendent, un réseau de chemin de fer urbain, sans déficit d'abord, et sans augmentation de prix ensuite.

Nous les mettons tous au défi les uns après les autres, et il ne faut pas que le peuple se laisse leurrer par ces habiles d'occasion, qu'on verra un jour exploiter une autre question pour se faire de la notoriété et essayer de substituer un mandat à la faveur d'un déchaînement de sophismes, de mensonges et d'infamies.

Que le peuple se le tienne donc pour dit, que cette question du tramway ne concerne en rien sir Lomer Gouin, et encore moins ses candidats, et arrivés à qu'une tentative soit faite pour briser illégalement et injustement le contrat en cours, sir Lomer Gouin et ses partisans seront les premiers à intervenir. Qu'on ne voit donc qu'une dernière manœuvre des oppositionnistes dans cette épouvantail du tramway, afin de mieux tromper le peuple à la veille du scrutin.

Pour les Hommes

A propos de ces souliers en cuir noir ou acajou, à 7.50, faisons un petit problème d'addition:

Qualité GOODWIN
Prix GOODWIN

Total SATISFACTION

Et maintenant pour la preuve, venez voir ces souliers à notre magasin, près de l'entrée de la rue Victoria.

7.50

Goodwin's—Res-de-Chaussée.

Goodwin's
LIMITED

AYEZ SOIN DE VOS DENTS

Sachez profiter des prix spéciaux que nous vous faisons durant les mois d'été. Venez faire extraire vos MAUVAISES Dents sans douleur par la NOVO CODINE et vous choisirez dans la liste suivante quelque chose à la portée de votre bourse.

WHOLEBONE Inusables, incassables. Valeur de \$40.00 pour...	\$10	FEUILLETS D'OR Haute qualité, absolument garantis. Valeur \$100 pour...	\$50
ALUMINIUM COULE Solides, rafraichissantes, hygiéniques. Valeur \$75.00 pour...	\$30	STRIPS D'OR Déliés, élégants et durables. Valeur \$50.00 pour...	\$25
"GOLD DUST" Sulvant la qualité du matériel qui entre dans leur fabrication...	\$10 \$15	Le dernier mot du confort de vraies merveilleuses. Valeur de \$200.00 pour...	\$100

LA COMPAGNIE DENTAIRE

OUVERT TOUS LES SOIRS
860 RUE SAINT-DENIS

CONVENTION LIBERALE NATIONALE

Les électeurs libéraux de Westmount-Saint-Henri sont convoqués pour samedi soir à l'ancienne salle de l'hôtel de ville de S.-Cunégonde, coin Vinet et Workman, pour procéder au choix de trois délégués à la convention libérale nationale qui aura lieu à Ottawa les 5, 6 et 7 août prochain.

VIENT DE PARAÎTRE!

NOTRE JEUNESSE

ET

L'ÈRE NOUVELLE

Le Choix d'une Carrière

Par Arthur LEMONT, B.S.
Préface de l'hon. M. R. Lemieux.

Cet ouvrage est maintenant en vente au prix de 50 sous (53 sous par la poste).

Il est en dépôt au CANADA, 73 S.-Jasques; chez Beauchemin Ltée.

Déjà 515 exemplaires ont été enlevés et le tirage a été limité.

beau résultat de leur travail et leur application; en effet, 38 diplômes ont été accordés, dont 11 pour le cours académique, 12 pour le cours modèle et 15 pour le cours élémentaire. Plusieurs médailles ont été aussi distribuées.

Suivent les noms des diplômés: Cours académique—Diplôme avec distinction: Emile Sansfaçon, Antonio Blain, Robert Hélie, Emile Larose, Charles Vienne, René Dupont. Diplôme—Gustave Goulet, Rosario Roger, Wilfrid Labrecque, Gustave Gauthier, Emile Trudeau. Cours modèle — Diplôme avec distinction — Lucien Monder, Paul Lamontagne, Léandre Taillefer. Diplôme — Albini Lachance, Antonio Longtin, Noël Leduc, Henri Huet, Gaston Auger, Philippe Morel, Fernando Dagenais, Roger Dampousse, Roméo Béland. Cours élémentaire — Diplôme avec distinction — Paul Dubreuil, Gaston Heneault, Armand Montpetit, Anatole Marcell, Antonio Trotter. Diplôme — Ernest Laporte, René Vachon, Arthur Fournier, Jules Gagnon, Agnus Lusier, Armand Lusier, Fernand Lavigne, Donat Lafrenière, Adrien Sansregret, Georges Colpron.

MEDAILLES
Médaille d'or donnée par l'hon. Cyrille F. Delage, surintendant de l'Instruction publique. Bonne conduite et application.

DECE
REED.—En cette ville, le 18 juin 1919 courant, à l'âge de 28 ans, 6 jours, est décédé M. George Reed, marchand de quincaillerie, époux de Berthe Brown. Le service funéraire aura lieu samedi le 21 courant.

Le convoi funéraire partira de sa demeure, No 205 rue Desjardins, Maison-Neuve, à 8 heures, pour se rendre à l'église du St-Nom-Jéus, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Health Sanitorium, Reg'd
D. D. LEWIS
Osthéopathe et Chiropradiste
Bonnes méthodes, traitement hygiénique, 1344 rue Peel, près de l'Hôtel Windsor. Tel.: Up. 264.

CINQUANTE ANNEES DE NOTARIAT

Les membres de la Chambre des Notaires offrirent un dîner, mardi soir, 24 juin, à leur confrère, M. H. P. Pepin, à l'occasion de ses cinquante années de pratique. Il sera donné à 7 heures au Club Saint-Denis, rue Sherbrooke.

M. H. P. Pepin est un des notaires les plus estimés de notre province. Il s'est attiré par sa délicatesse et sa probité professionnelles, la considération de ses confrères et de tous ceux, qui au cours de sa longue carrière, ont eu le plaisir de le connaître.

M. le notaire Pepin est né à St-Vincent de Paul, comté Laval, le 21 avril 1847. Il poursuivit ses études classiques au Séminaire de Ste-Thérèse, prit ses grades à l'université "Victoria", le 15 mai 1869 et entra en cléricature à St-Césaire chez le notaire C. Pepin.

Admis à la pratique le 19 mai 1869, il ouvrit à Montréal une étude qui devint bientôt une des plus achalandées de la ville.

M. Pepin est notaire du C.F.F.C. et de la Banque d'Hochelega depuis la fondation de ces sociétés.

Membre de la Chambre des Notaires depuis 30 ans, il en fut le président pendant quelques années.

L'ETABLISSEMENT DES SOLDATS

M. Christopher Turner, de Grantham, Angleterre, sera l'hôte des membres du Board of Trade, mercredi, le 25 courant, à 12.15 heures. Le sujet de la conférence sera "L'établissement des soldats sur la terre".

M. Turner qui est l'auteur de plusieurs ouvrages traitant d'agriculture, est venu au Canada comme représentant de l'Institut Royal Colonial, dans l'intérêt de l'établissement du soldat sur la terre en ce pays.

DEUX GARÇONNETS SE NOIENT HIER

Coup sur coup, le fourgon de la morgue a été appelé à recueillir le corps de deux garçonnets, nés au cours de l'après-midi. L'un, Paul Beaudry, âgé de 7 ans, demeurant au No 1859 rue Desjardins, s'est noyé dans une des fosses de la carrière Hughes. L'autre, un nommé David Gossman, âgé de 9 ans, s'est noyé dans le bain de la rue des Seigneurs, 485. Gossman jouait dans la piscine parmi un groupe nombreux de garçonnets. Lorsqu'on s'aperçut de son absence, on prévint le gardien qui fouilla aussitôt le bain et découvrit le corps du petit garçon au fond du bain. Le corps a été envoyé à la morgue, pour enquête.

PLACEZ VOS ASSURANCES FIDELITES DANS LA COMPAGNIE
UNION ASSURANCE SOCIETY
(LIMITED, LONDRES, ANGL.)
FONDÉE EN 1764
NORACE J. LABRECQUE
AGENT GENERAL, DEPT. FRANCAIS
260, RUE ST-JACQUES. TEL. MONT 990.

UNE AUGMENTATION DE QUATRE MILLIONS DE GALLONS D'EAU

La moyenne d'eau consommée par notre population, durant les premiers quinze jours de ce mois-ci, a été, par jour, de quatre millions de gallons plus considérable que durant la même période, l'an dernier.

	1918	1919
1er	61,190,000	64,110,000
2e	59,610,000	62,826,000
3e	62,335,000	63,639,000
4e	62,567,000	65,483,000
5e	63,880,000	67,882,000
6e	63,375,000	68,993,000
7e	61,880,000	68,559,000
8e	63,690,000	69,976,000
9e	56,217,000	59,877,000
10e	61,650,000	61,371,000
11e	64,190,000	64,015,000
12e	61,850,000	67,168,000
13e	60,468,000	68,546,000
14e	59,975,000	70,420,000
15e	65,200,000	68,509,000

LA FETE NATIONALE DU 14 JUILLET FETE DE LA VICTOIRE

La colonie française se prépare à célébrer de façon grandiose la première fête du 14 juillet après la victoire.

Dans une salle du Monument National, un groupe de Français s'est réuni, hier soir, pour prendre connaissance du travail du comité chargé de l'organisation de la fête du 14 juillet, le 14 juillet de la Victoire.

Font partie de ce comité: M. Louis Bourgeois, président; M. Filion, secrétaire.

Comité de la presse chargé de la partie administrative: Dr Villard et M. Seurot.

Comité des jeux: Dr Brisset des Nos, MM. Pony, Helbronnner, Balzer, Gallat.

Comité des finances: MM. Seurot, Lecoite, Tarut, Vennat.

M. Bourgeois prend la parole et annonce que M. le consul général de France a bien voulu accepter le haut patronage de cette fête et qu'il en est le président d'honneur.

LA COLLATION DES DIPLOMES A L'ECOLE NORMALE

Elle a eu lieu hier après-midi sous la présidence du R. P. Bellavance. — Trente-huit diplômés et plusieurs médaillés.

La distribution solennelle des prix et la collation des diplômes qui marquent la clôture de l'année académique, ont eu lieu, hier après-midi, à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, sous la présidence du R. P. Samuel Bellavance, S.J.

Un magnifique programme musical et artistique a été exécuté par les élèves de l'institution. Des allocutions ont été prononcées par le principal de l'école et le R. P. Bellavance.